

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

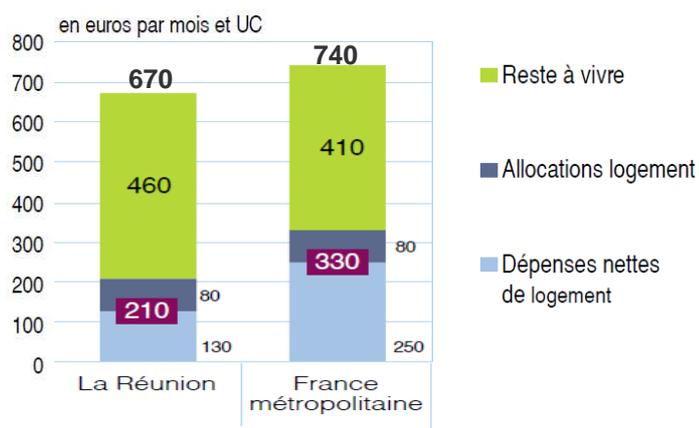
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

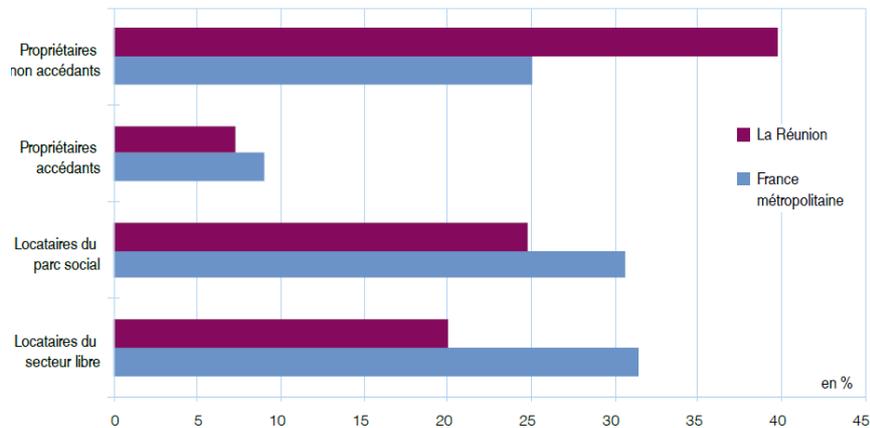


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

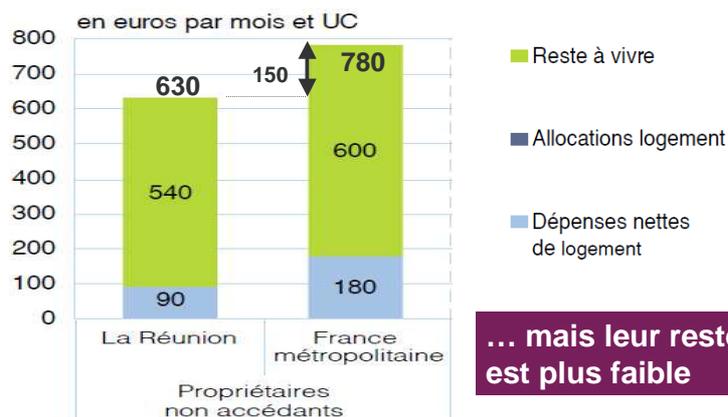
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

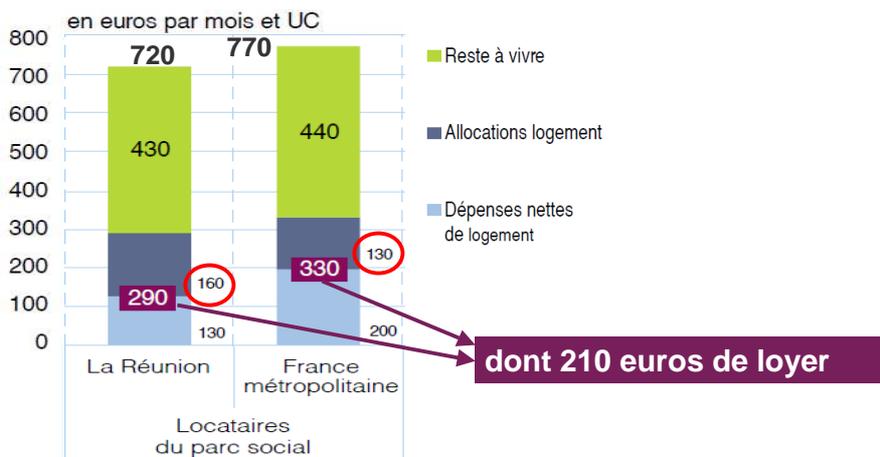
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

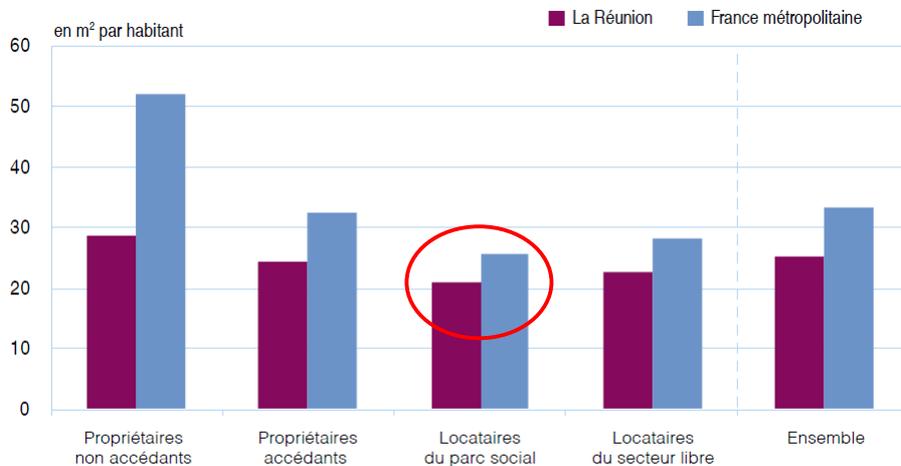


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

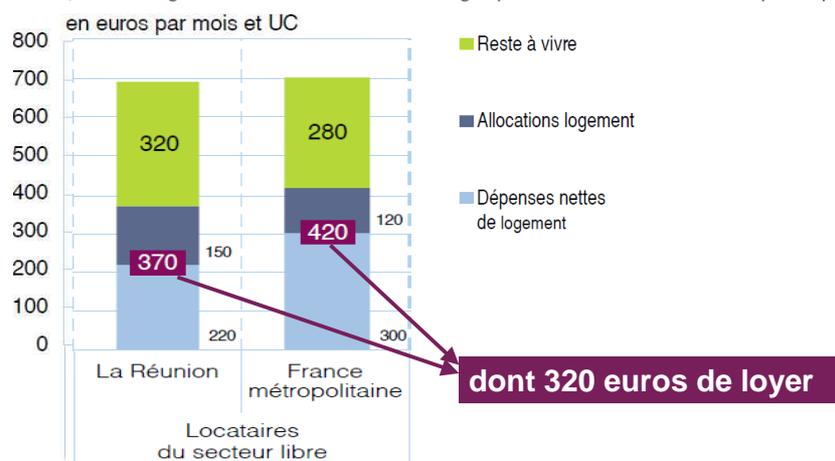


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

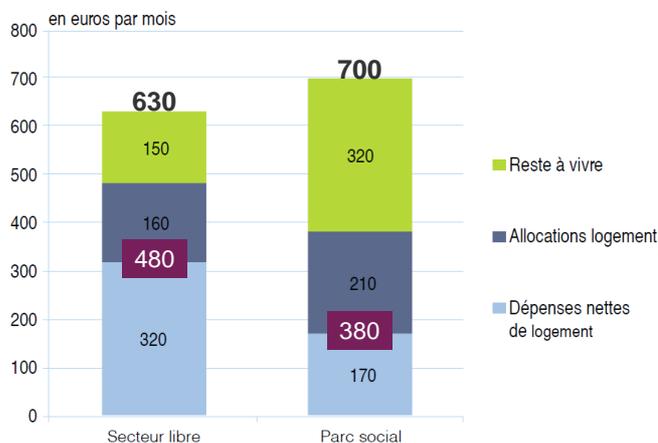


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant toutefois une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier versent 20 € en moyenne contre 32 € en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un effet de levier plus faible, le dispositif d'aides a une efficacité de 60 euros par UC pour les bénéficiaires du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et vivant seuls, ils dépensent seulement 60-100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Ocker et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 2 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, sept sur dix vivant sous le seuil de pauvreté. Le quart des collèges connaît la première crise de pauvreté dans les dix dernières années, c'est-à-dire que le parent n'a plus d'emploi.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 160 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 euros de moins que les collèges de France métropolitaine (160 euros). Ils ont des salaires inférieurs à ceux de la métropole et un accès à la propriété plus faible et une plus grande proportion de logements sociaux (60 %). En outre, leurs logements ont plus de pièces et sont plus confortables que ceux de la métropole. Ils ont aussi une plus grande part de leur revenu consacré à leur logement. Les collèges modestes ont des ressources plus faibles que les collèges de France métropolitaine, ce qui explique en partie leur situation.

Enfin, les collèges modestes ont des dépenses de logement plus faibles que les collèges de France métropolitaine (170 euros par UC contre 210 euros). Cette différence s'explique par une plus grande part de leur revenu consacré à leur logement (15 % contre 12 %) et par une plus grande part de leur revenu consacré à leur logement (15 % contre 12 %). Ces collèges ont des dépenses de logement plus faibles que les collèges de France métropolitaine (170 euros par UC contre 210 euros). Cette différence s'explique par une plus grande part de leur revenu consacré à leur logement (15 % contre 12 %) et par une plus grande part de leur revenu consacré à leur logement (15 % contre 12 %).

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

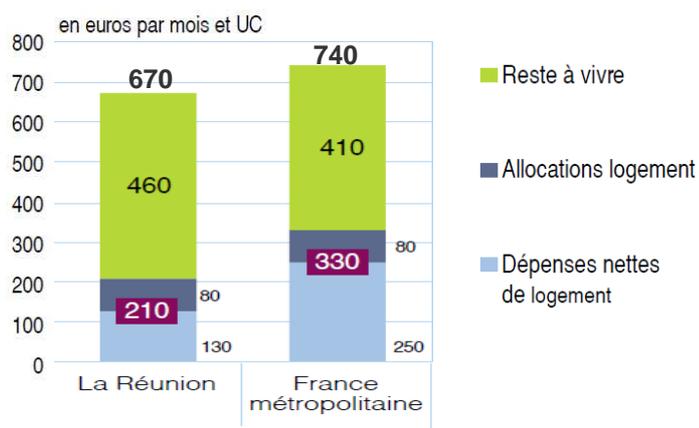
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

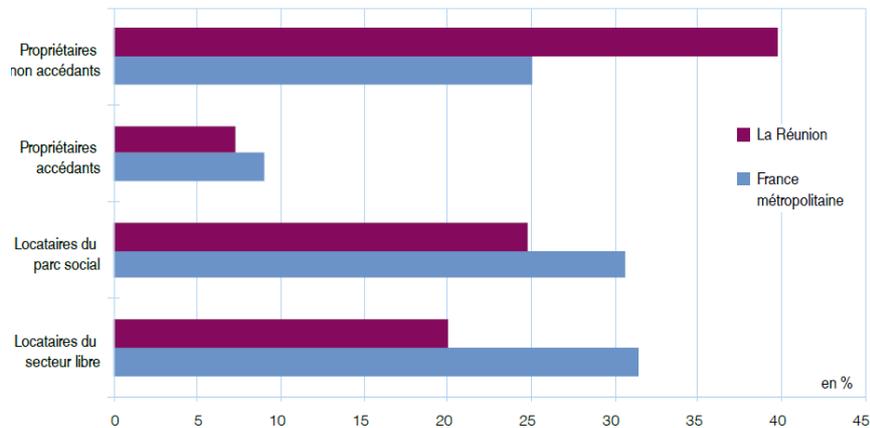


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

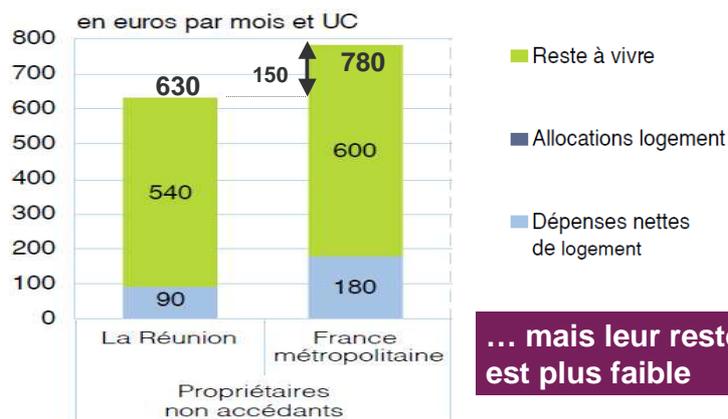
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

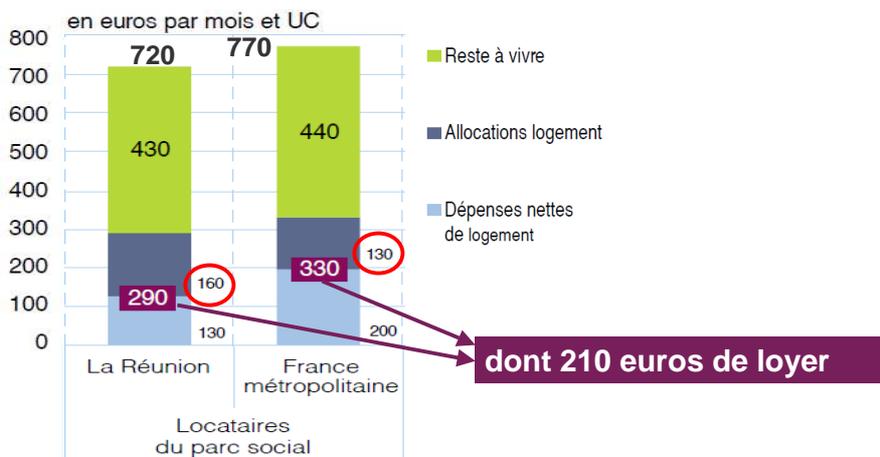
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

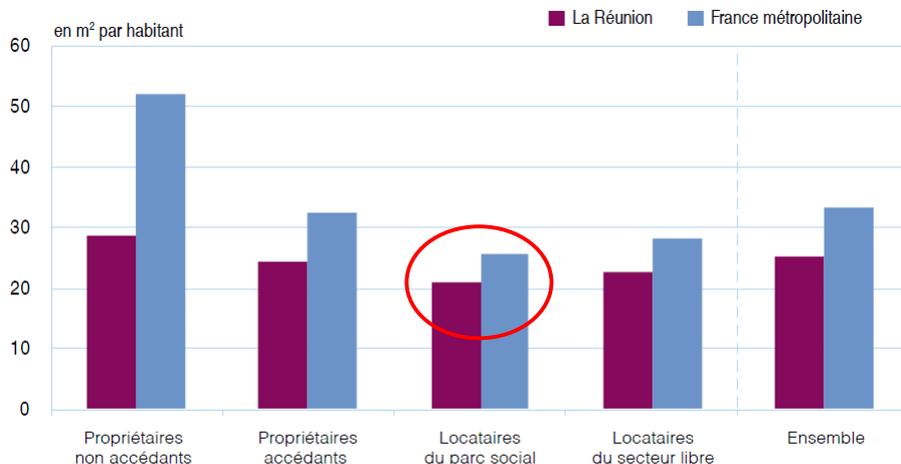


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

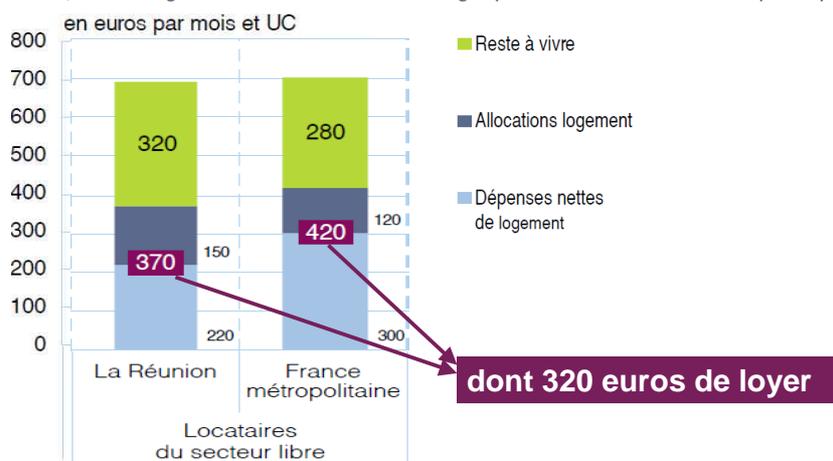


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

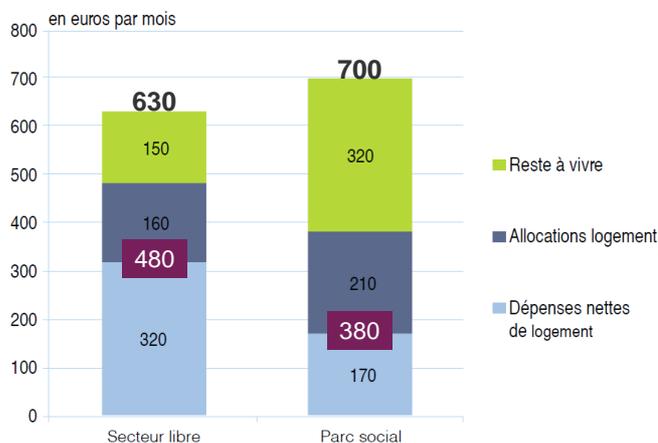


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier versent 20 € en moyenne contre 32 € en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un effet de levier plus faible, le dispositif d'aides a un coût net de 400 euros par UC pour les bénéficiaires du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et étant donné, ils dépensent seulement 60-100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Corder et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 2 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté plus élevée que celle des collèges de métropole. Les collèges les plus pauvres sont ceux qui ont le plus de élèves de moins de 15 ans et qui ont le plus de élèves de moins de 18 ans. Les collèges les plus riches sont ceux qui ont le plus de élèves de plus de 18 ans et qui ont le plus de élèves de plus de 15 ans.

Les collèges les plus riches sont ceux qui ont le plus de élèves de plus de 18 ans et qui ont le plus de élèves de plus de 15 ans. Les collèges les plus pauvres sont ceux qui ont le plus de élèves de moins de 15 ans et qui ont le plus de élèves de moins de 18 ans.

Les collèges les plus riches sont ceux qui ont le plus de élèves de plus de 18 ans et qui ont le plus de élèves de plus de 15 ans. Les collèges les plus pauvres sont ceux qui ont le plus de élèves de moins de 15 ans et qui ont le plus de élèves de moins de 18 ans.

**Insee
La Réunion-Mayotte**

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

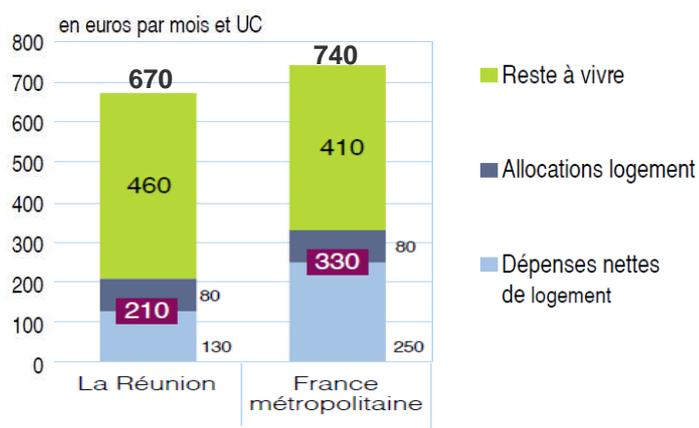
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

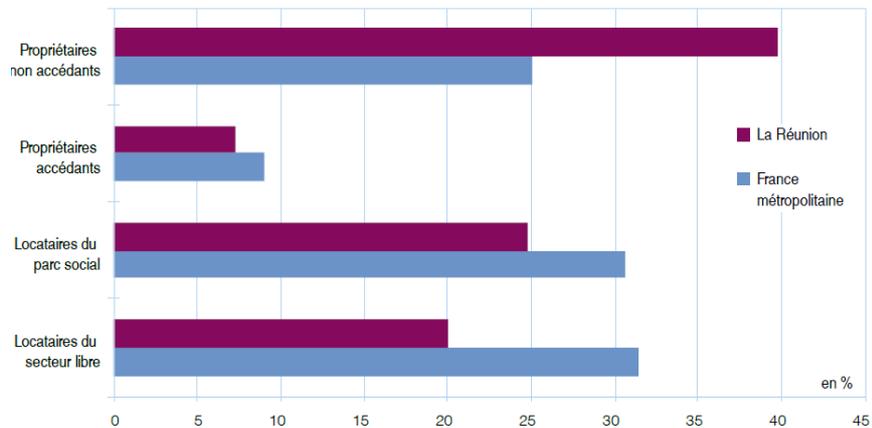


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

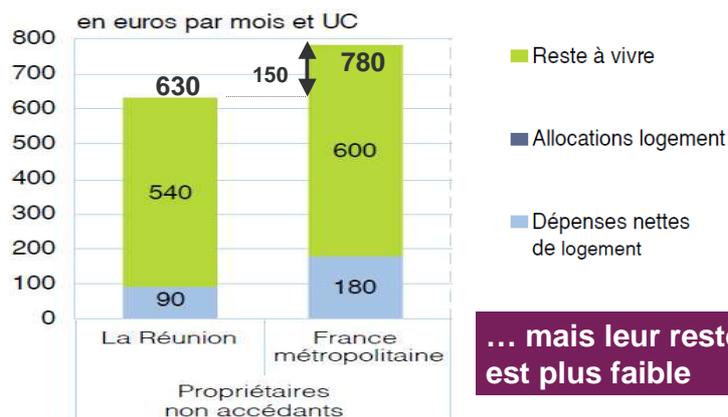
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

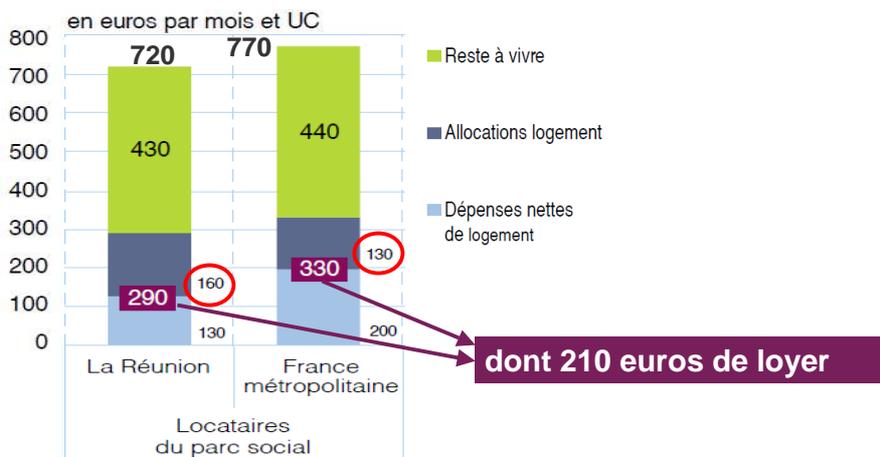
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

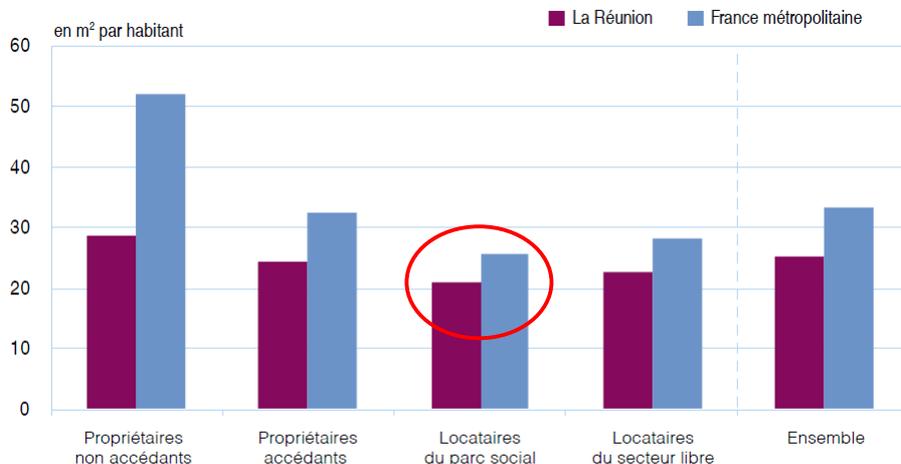


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

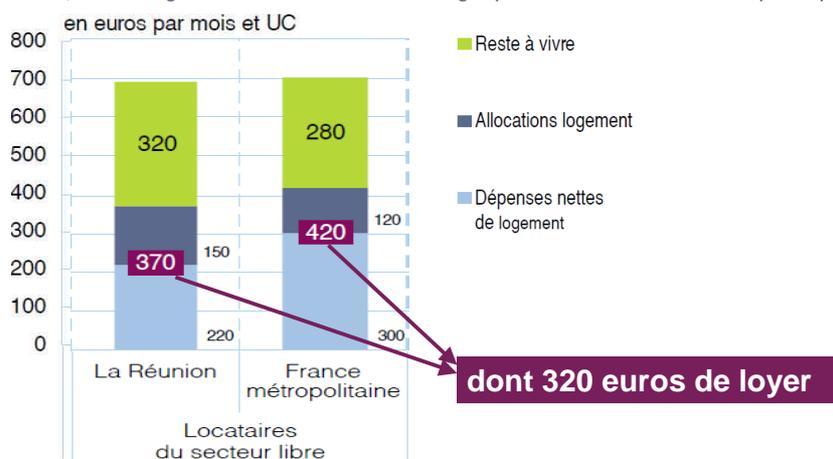


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

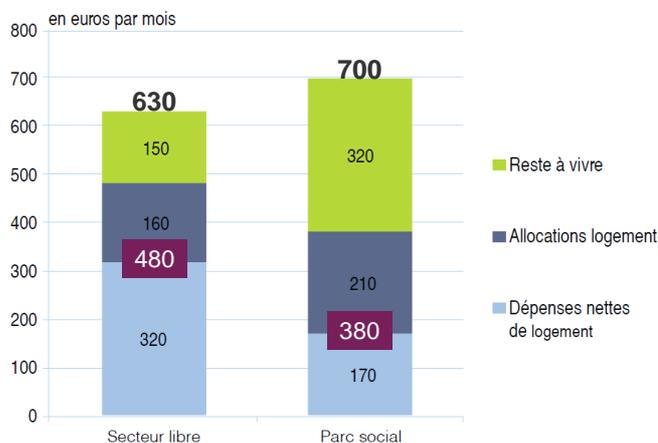


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

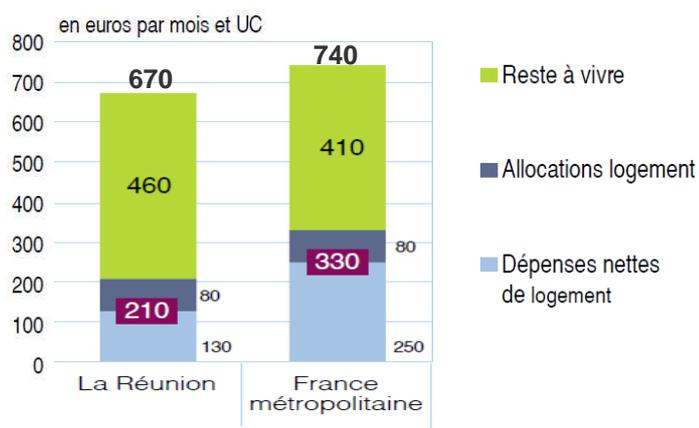
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

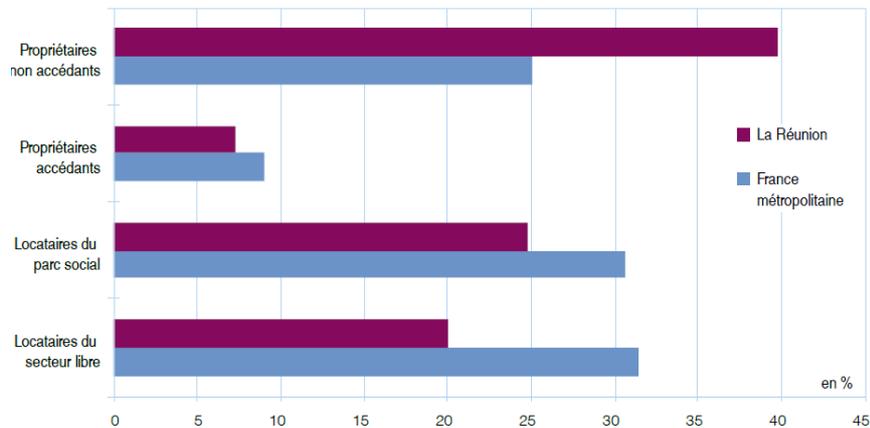


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

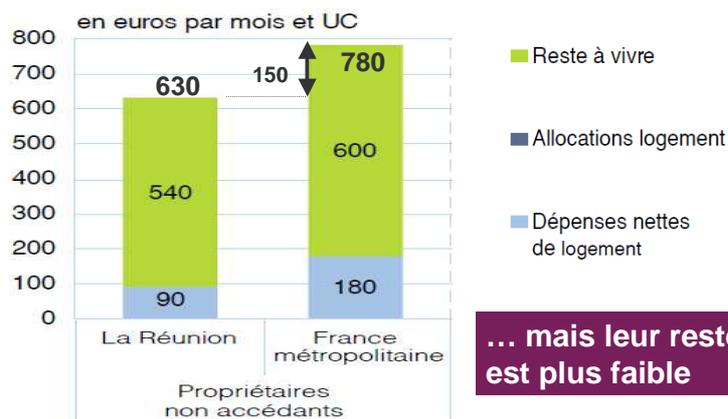
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

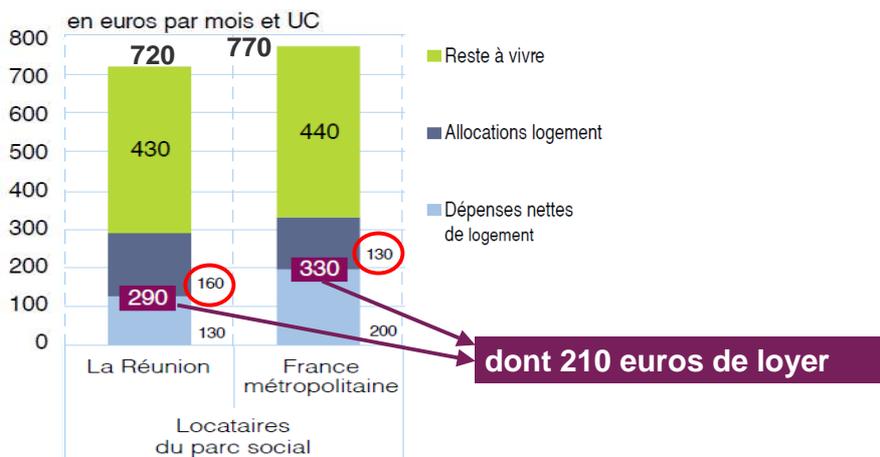
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

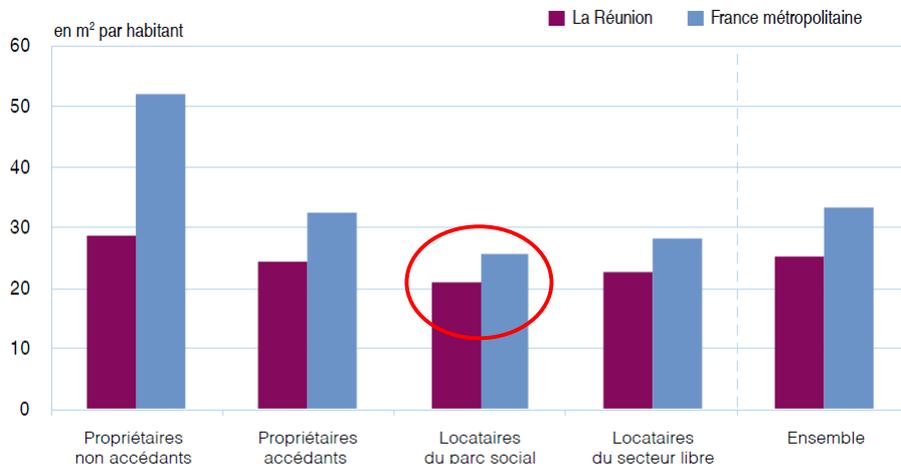


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

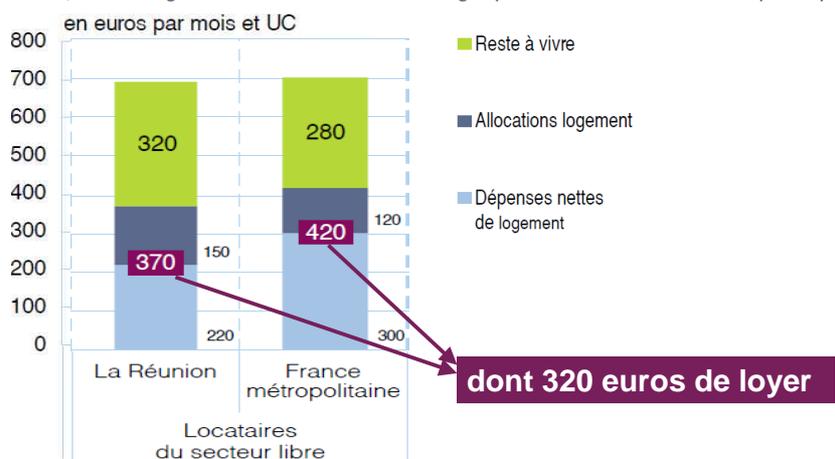


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

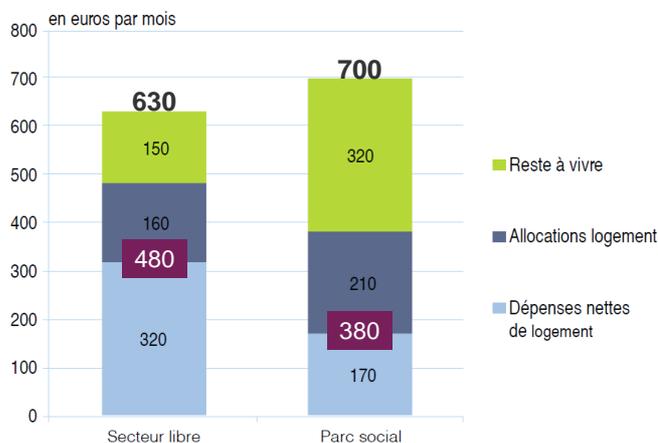


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent dégradé et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier versent 20 € en moyenne contre 52 € en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils consacrent des parts de leur revenu plus faibles à leur logement qu'en métropole. Or, ils ont des dépenses moins élevées et un accès au logement plus aisé que les ménages de métropole. Or, ils ont des dépenses moins élevées et un accès au logement plus aisé que les ménages de métropole. Or, ils ont des dépenses moins élevées et un accès au logement plus aisé que les ménages de métropole.

Yohan Ocker et Edward Fabre, Insee

Un ménage est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par an et par unité de consommation (UC, 2,2 personnes). À La Réunion, quatre ménages sur dix sont pauvres, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation socio-économique est particulièrement dégradée, sept sur dix vivent sous le seuil de pauvreté. Le quart des ménages modestes a connu la dernière année une perte de revenus, ce qui est le cas de plus de la moitié des ménages modestes de France métropolitaine. À La Réunion, les ménages modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par unité et par UC en moyenne, contre 140 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par unité par UC, 50 % en inférieure de 100 euros à celle des ménages pauvres de France métropolitaine. Ils ont 1,3 fois les salaires nets mensuels d'un ménage à trois personnes plus faibles en moyenne que ceux de la métropole (1 000 euros par mois contre 1 300 euros). Les dépenses de logement sont plus faibles que celles de la métropole (1 000 euros par mois contre 1 300 euros). Les dépenses de logement sont plus faibles que celles de la métropole (1 000 euros par mois contre 1 300 euros). Les dépenses de logement sont plus faibles que celles de la métropole (1 000 euros par mois contre 1 300 euros).

dépensent en 7 fois moins, dans les prix hors taxes de 20 % en moyenne à La Réunion. Beaucoup de propriétaires pauvres ont des salaires nets mensuels plus faibles que ceux de la métropole (1 000 euros par mois contre 1 300 euros). Les dépenses de logement sont plus faibles que celles de la métropole (1 000 euros par mois contre 1 300 euros). Les dépenses de logement sont plus faibles que celles de la métropole (1 000 euros par mois contre 1 300 euros).

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

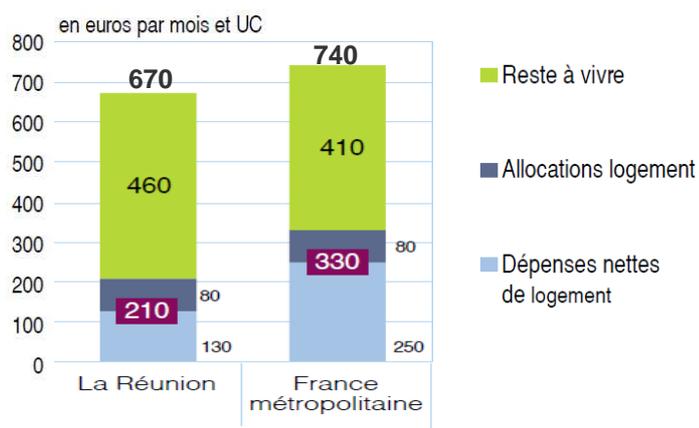
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

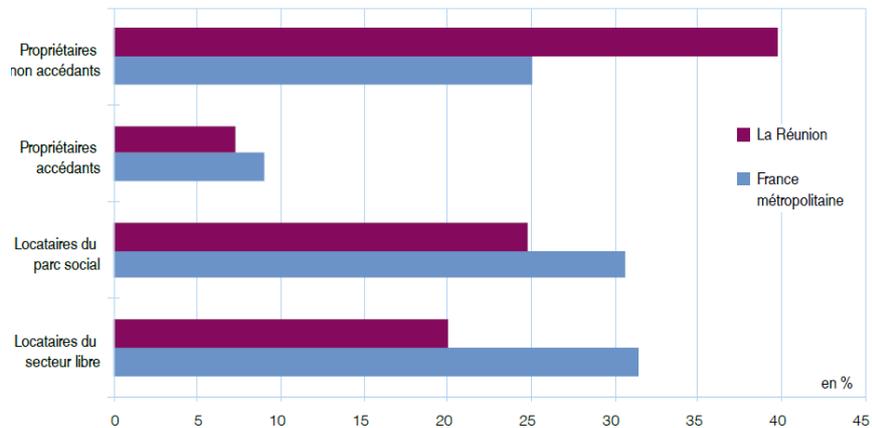


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

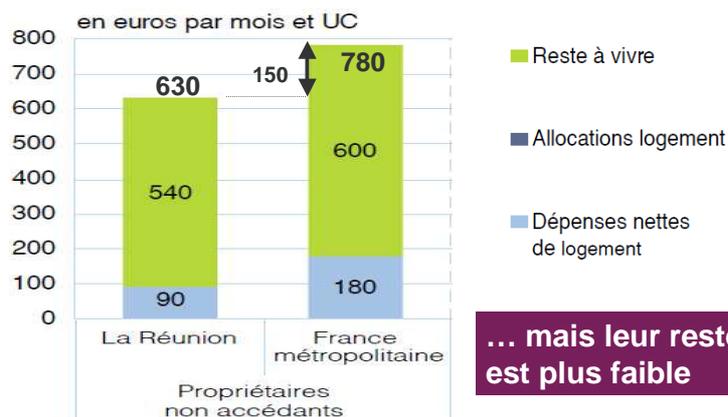
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

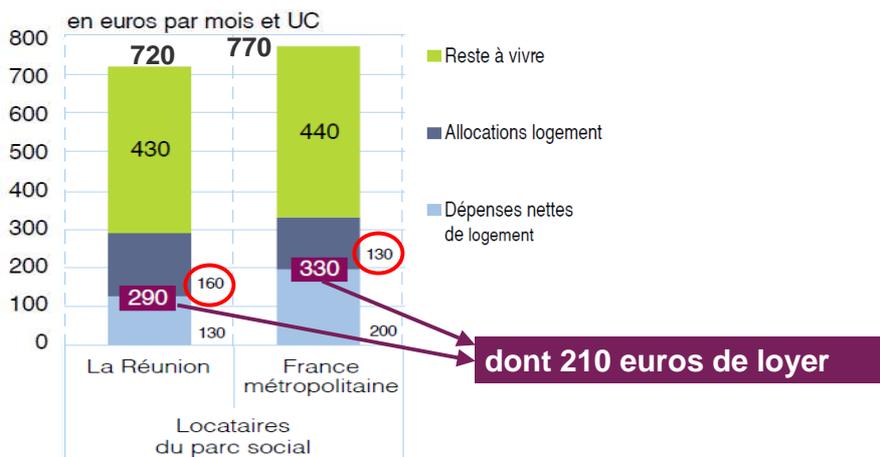
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

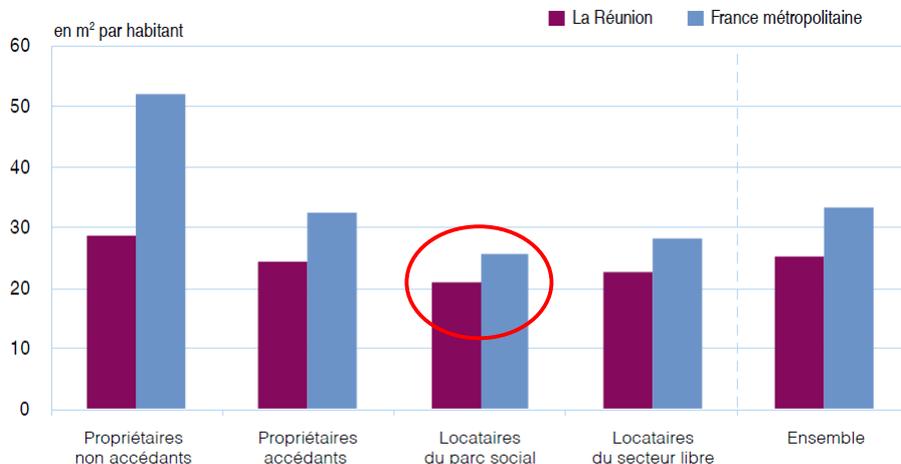
Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

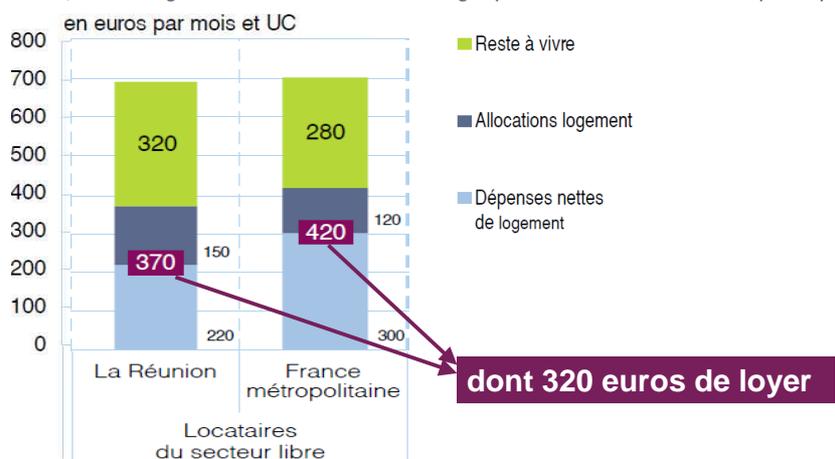


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

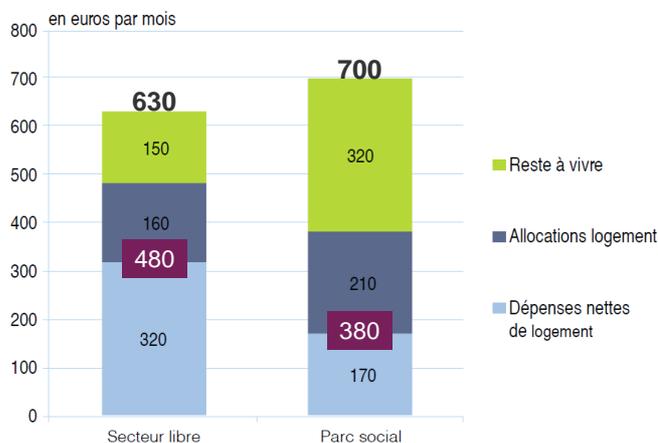


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier versent 20 € en moyenne contre 32 € en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, ils disposent d'un accès à une consommation de 200 euros par UC pour le logement du parc social et 300 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et d'abord seuls, ils dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Ocker et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 2 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, sept sur dix vivant sous le seuil de pauvreté. Le quart des collèges connaît la première crise de pauvreté dans les collèges départementaux, deux fois sur trois, la part n'a pas d'écarter.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 160 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 euros de moins que les collèges de France métropolitaine (160 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins que les collèges de métropole (160 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins que les collèges de métropole (160 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins que les collèges de métropole (160 euros).

dépensent en 7 situations, dont les plus sont logiques de 20 % en moyenne à La Réunion.
Beaucoup de propriétaires pauvres
Parallèlement à une situation de pauvreté dans 13 %, 65 % sont propriétaires sans bénéficier de leur propriété (sans prêt à rembourser, soit 100 euros par UC, soit 20 % de la population (15 %, dont 7 %). Ces accès plus faciles à la propriété s'expliquent notamment par des dettes et héritages dans les plus modestes (67 %). Ces propriétaires non accédés ont des profils différents de la métropole. Ils disposent en effet de ressources sensiblement plus faibles et il s'agit le plus souvent de familles avec enfants. Ils sont donc restés en la

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

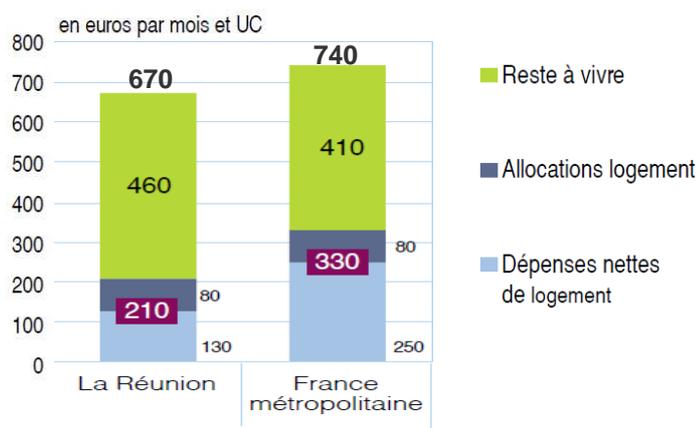
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

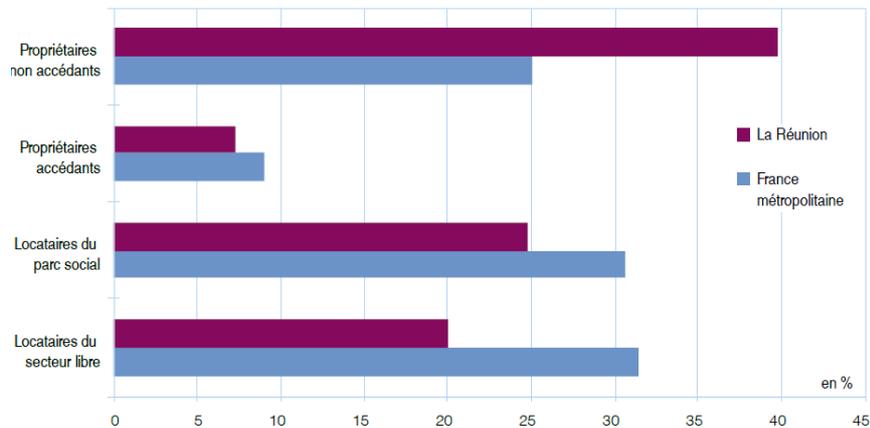


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

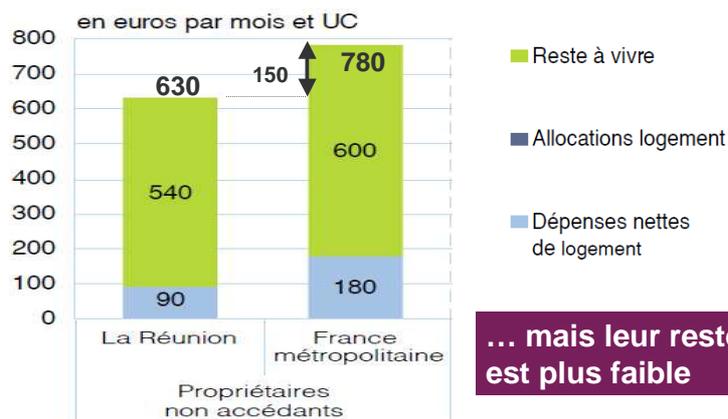
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

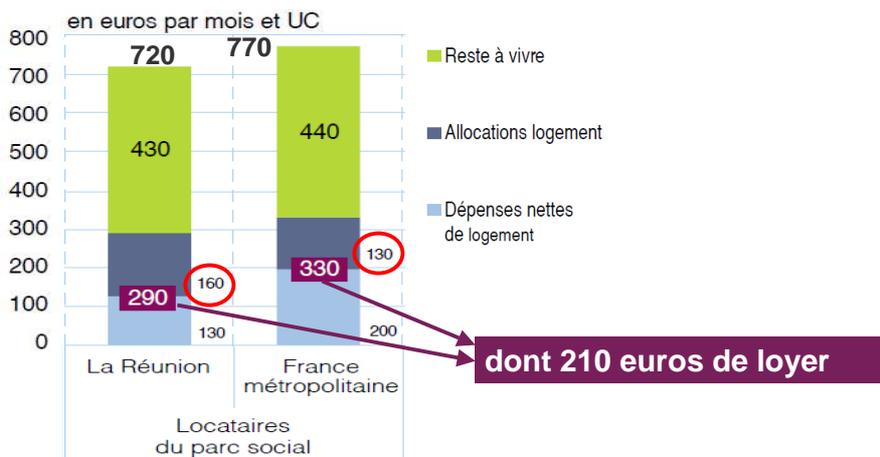
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

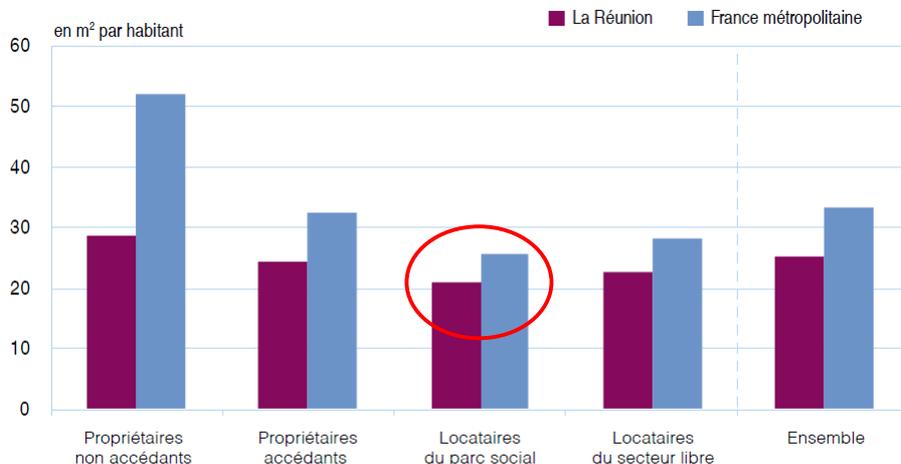


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

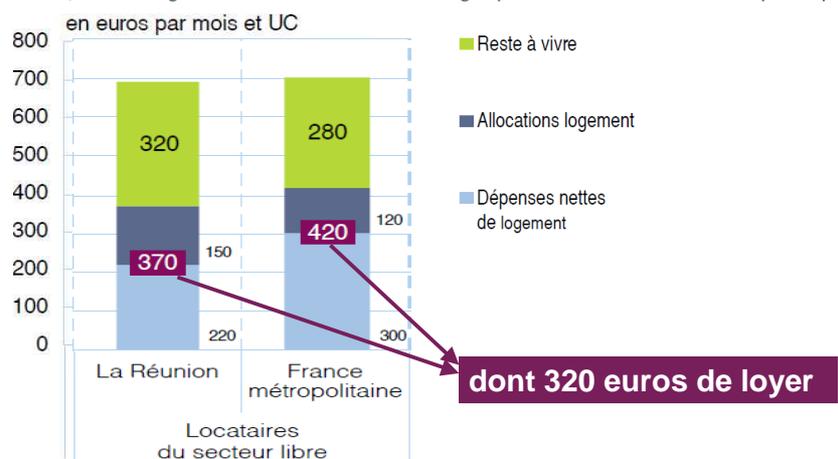


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

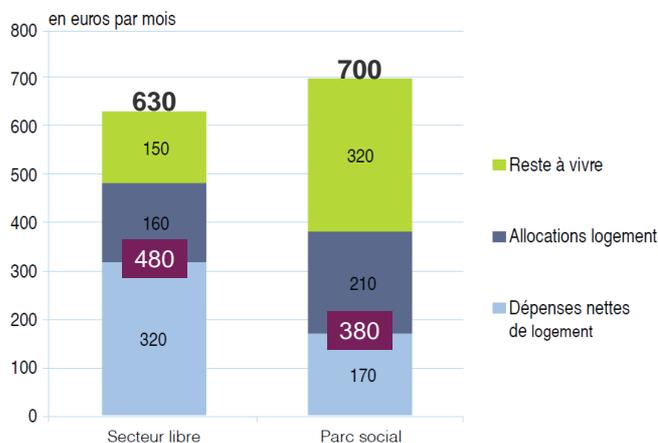


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
 Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
 car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (52 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 % en parpaing contre 32 % en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 43 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, le logement d'un ménage à La Réunion est 40 % moins cher par UC que le logement de parisiens de parité sociale et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et d'abord modestes, qui dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Corder et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 1,25 personne).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, signe que de nombreux collèges ne parviennent pas à assurer la continuité de leur enseignement. À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 140 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 % en inférieure de 120 euros à celle des zones pauvres de France métropolitaine (130 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins pour leur logement que les ménages pauvres de métropole (210 euros). Ils ont en effet travaillé une fois sur deux d'un héritage, ce qui explique leur situation financière. Ils ont aussi travaillé dans une entreprise en difficulté, ce qui explique leur situation financière. Ils ont aussi travaillé dans une entreprise en difficulté, ce qui explique leur situation financière.

dépensent en 7 départements, dont les plus sont logés de 20 % en moyenne à La Réunion.
Beaucoup de propriétaires pauvres ont travaillé dans une entreprise en difficulté, ce qui explique leur situation financière. Ils ont aussi travaillé dans une entreprise en difficulté, ce qui explique leur situation financière.

**Insee
La Réunion-Mayotte**

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

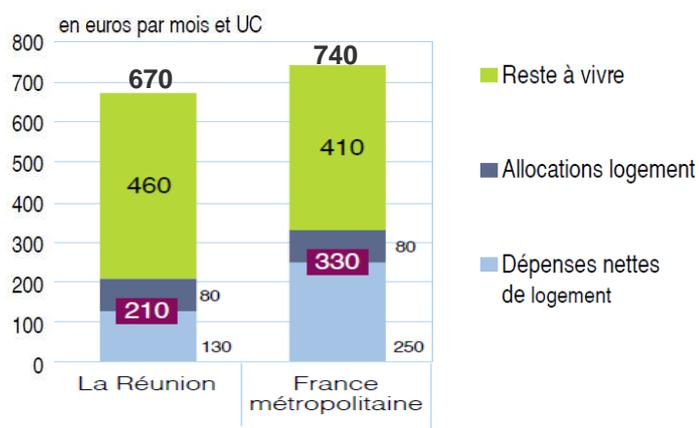
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

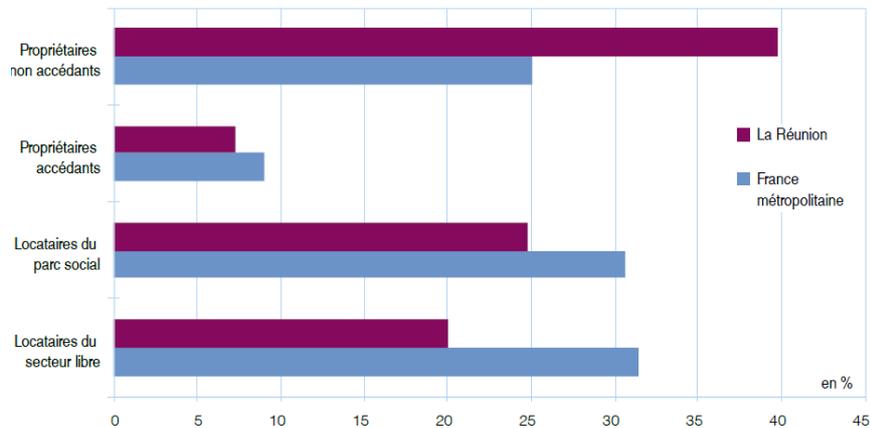


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

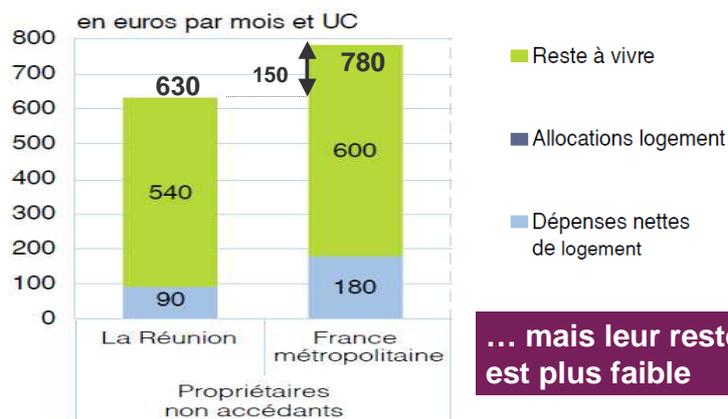
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

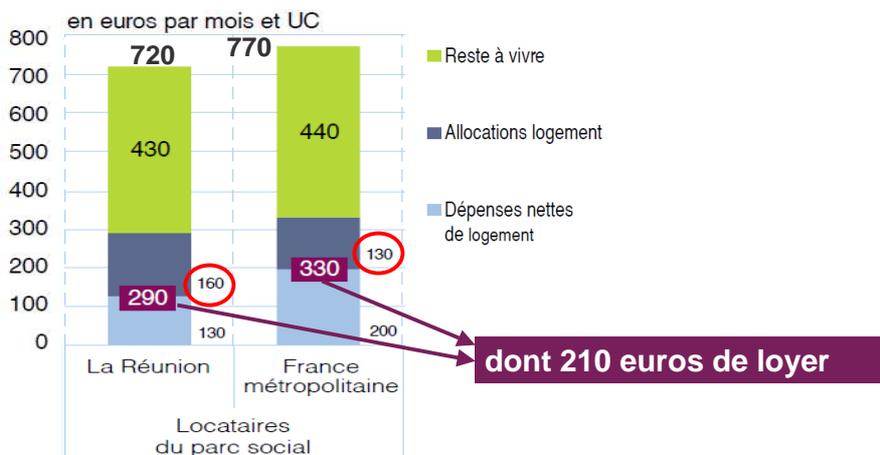
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

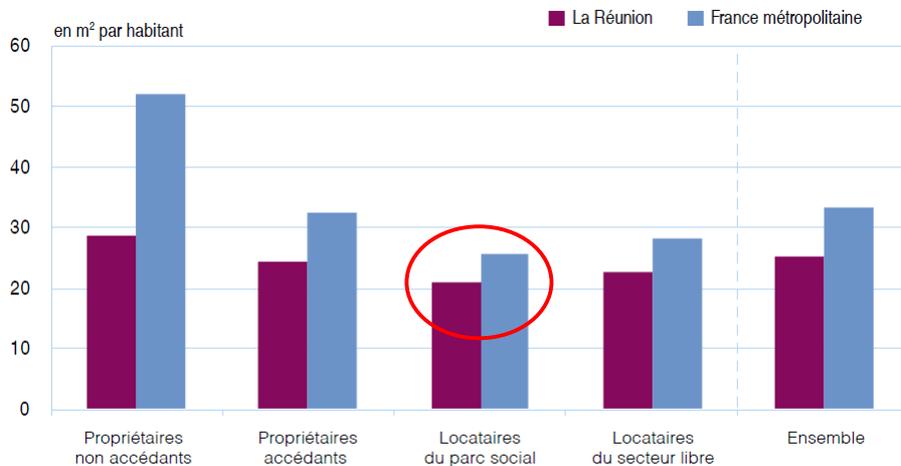


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

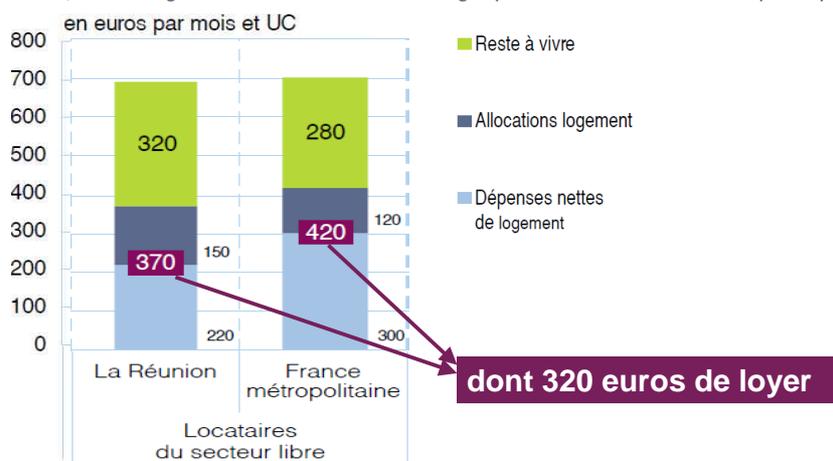


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

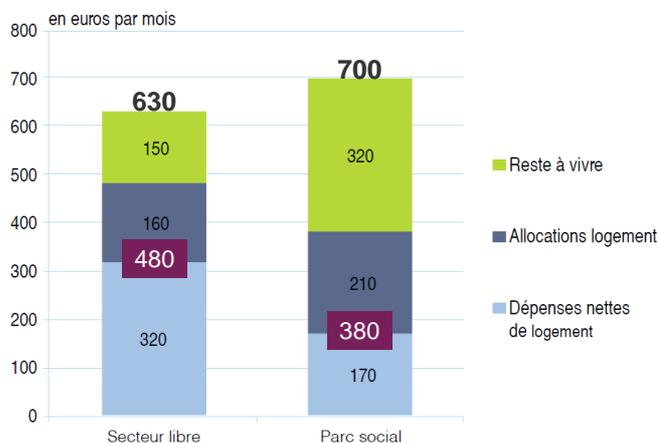


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 % en parpaing contre 32 % en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un effet de levier plus faible, le dispositif d'aides a un coût net de 400 euros par UC pour les bénéficiaires du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et étant donné, ils dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Corder et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 2 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, signe que de nombreux collèges ne parviennent pas à assurer la continuité de leur enseignement.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 140 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 % en inférieure de 120 euros à celle des zones pauvres de France métropolitaine (230 euros). Ils ont des salaires inférieurs à ceux de la métropole et un accès à l'école plus limité.
En outre, les collèges ont une plus grande part de leur budget pour assurer les besoins sociaux des élèves.
Enfin, les collèges modestes ont une plus grande part de leur budget pour assurer les besoins sociaux des élèves.
Enfin, les collèges modestes ont une plus grande part de leur budget pour assurer les besoins sociaux des élèves.

dépensent en 7 situations, dont les plus coûteuses de 20 % en moyenne à La Réunion.
Beaucoup de propriétaires pauvres ont des revenus faibles et sont souvent propriétaires sans bénéficier de leur propriété (sans prêt à remboursement, soit 15 % contre 25 % en métropole). Ces ménages ont des dépenses plus faibles que les autres propriétaires (100 euros par UC contre 150 euros en métropole). Ces propriétaires ont des difficultés à accéder au crédit bancaire et à payer les plus faibles de frais de logement.

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

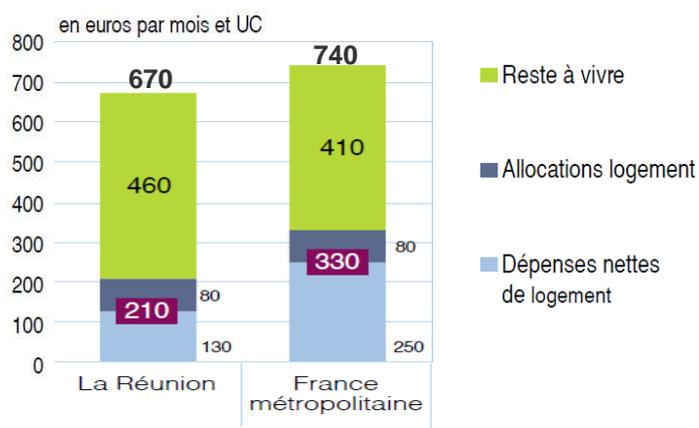
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

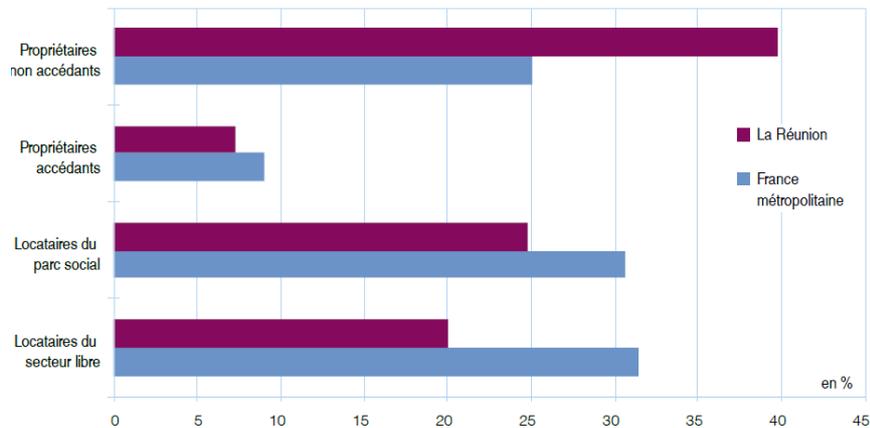


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

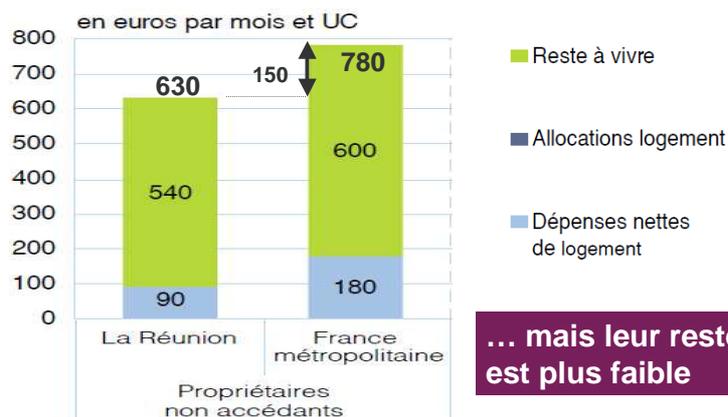
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

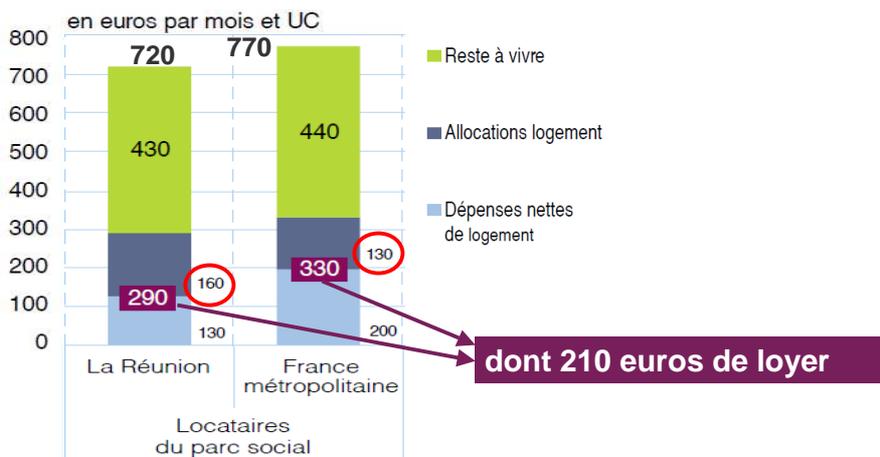
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

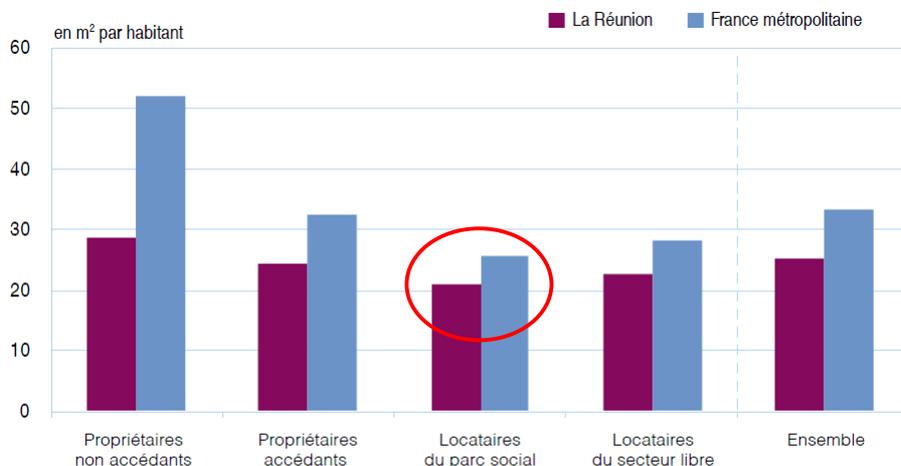


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

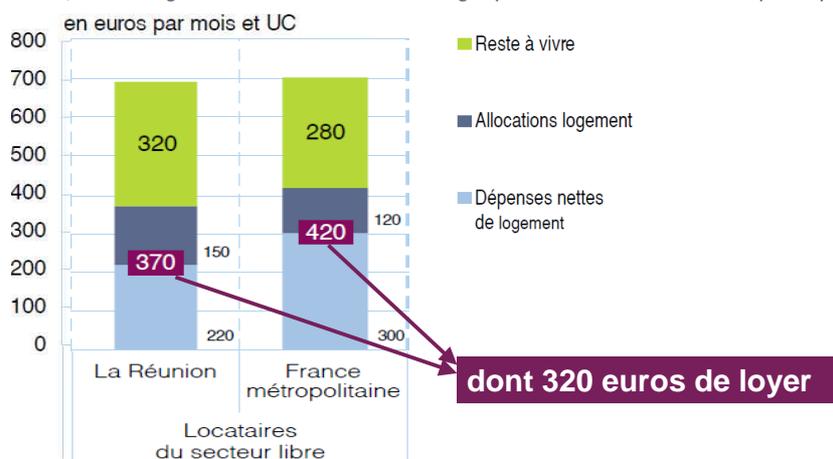


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

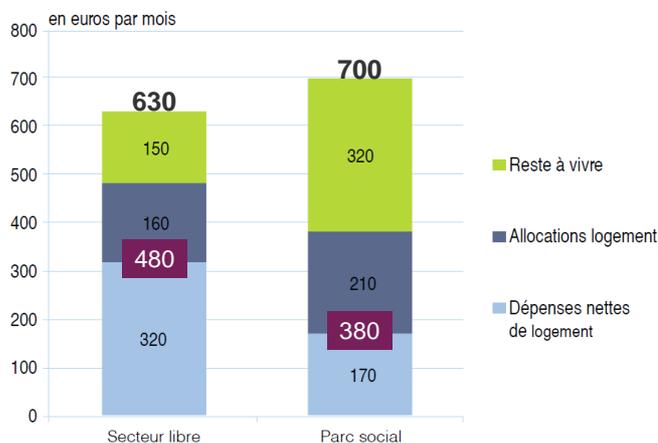


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
 Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
 car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 % en parpaing creux, 32 % en malbouche. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 43 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un effet de levier plus faible, le dispositif d'aides a une efficacité 400 euros par UC pour les bénéficiaires du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et vivant seuls, ils dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Ocker et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par an et par unité de consommation (UC, 2,67 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, sept sur dix vivant sous le seuil de pauvreté. Le quart d'entre eux connaît la première crise de pauvreté dans les familles monoparentales, deux fois sur trois, la plupart n'a pas d'emploi.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nombreuses fois moins qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 340 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 % en inférieure de 120 euros à celle des zones pauvres de France métropolitaine (230 euros). Ils sont 1,3 fois en moyenne plus délabrés et un espace vital par habitant plus faible et sont plus souvent en situation de surpeuplement (dépenses).
En outre, les logements sont plus délabrés et les ménages sont plus souvent les occupants de logements sociaux. Ils sont 1,5 fois plus souvent en situation de surpeuplement et 1,5 fois plus souvent dans une zone touchée.
Enfin, les ménages modestes ont des ressources plus faibles que les ménages modestes de France métropolitaine. Ils ont 400 euros de moins par UC, contre 420 euros. Cependant, leur pression fiscale de

dépense est 7 fois moindre, dans les pays les plus riches de 20 % en moyenne à La Réunion.
Beaucoup de propriétaires pauvres ont des revenus faibles, ce qui explique la situation de pauvreté dans 13,6 % des zones progressivement non bénéficiaires de leur logement (sans prêt à remboursement, soit 12,5 %). Ces zones sont plus touchées que les zones progressivement non bénéficiaires de leur logement (15 %, zone 2). Ces zones plus touchées à l'origine et également touchées par des dettes et des prêts, dans les zones plus touchées (14 %). Ces propriétaires non bénéficiaires ont des profits élevés de la métropole. Ils dépensent en effet de nombreuses fois moins que les ménages modestes de métropole et il s'agit de plus souvent de familles avec enfants. Ils sont donc restés en la

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

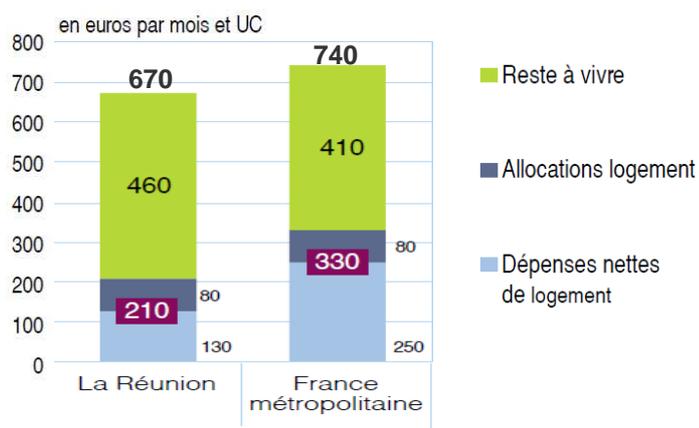
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

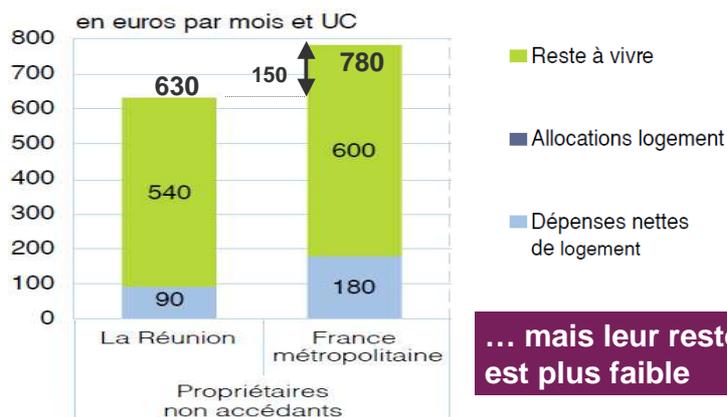
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

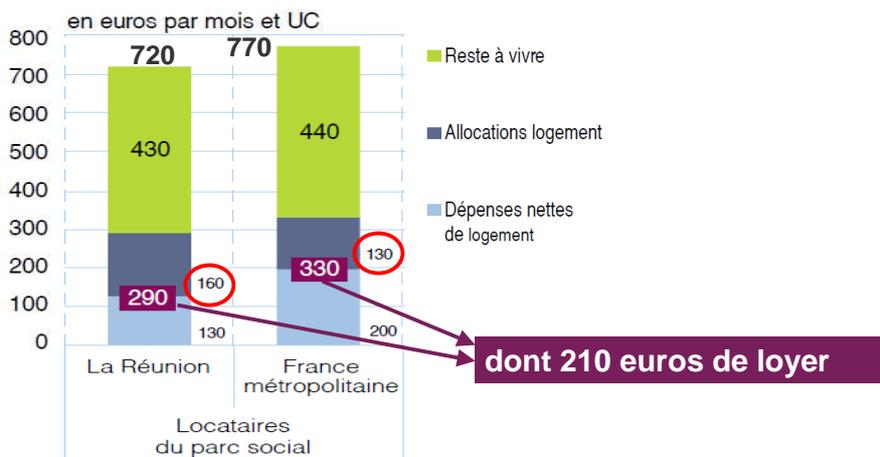
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

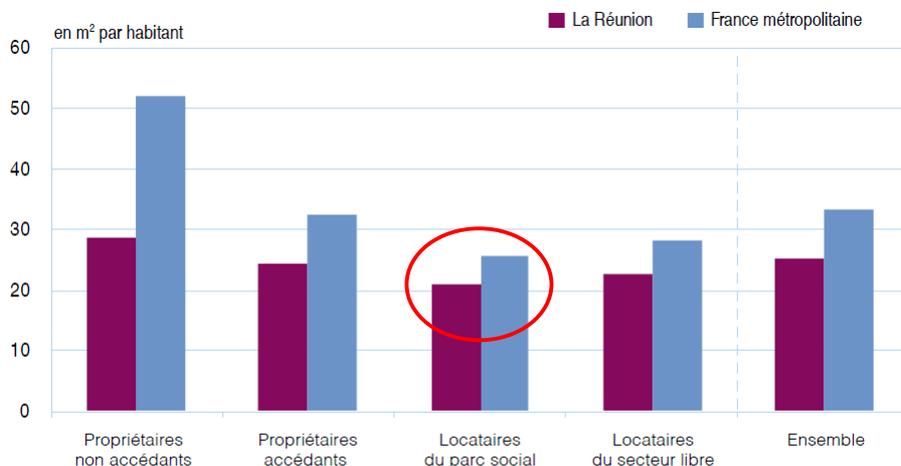


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

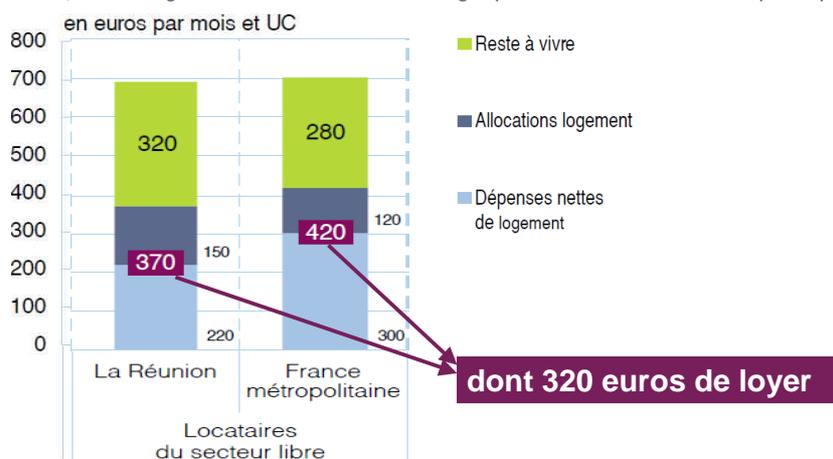


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

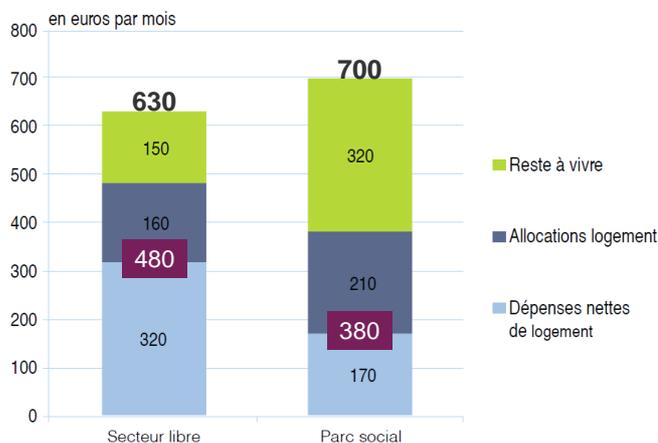


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier versent 20 € en moyenne contre 32 € en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, le logement d'un ménage à une consommation de 200 euros par UC pour les locataires du parc social est 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et d'abord seuls, ils dépensent seulement 60-100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Corder et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 2 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, signe que de nombreux collèges ne parviennent pas à assurer la continuité de leur enseignement.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 140 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 euros de moins que les collèges de France métropolitaine.
Ils ont 1,3 fois les salaires médians de leurs enseignants et sont plus touchés par la dégradation de leurs équipements (réfectoires).
En outre, les enseignants ont plus de difficultés à accéder à des services sociaux et à bénéficier de leur retraite.
Par ailleurs, les collèges modestes ont plus de difficultés à accéder à des services sociaux et à bénéficier de leur retraite.
En outre, les enseignants ont plus de difficultés à accéder à des services sociaux et à bénéficier de leur retraite.

dépensent en 7 situations, dont les plus coûteuses de 200 € en moyenne à La Réunion.
Beaucoup de propriétaires pauvres ont des difficultés à accéder à des services sociaux et à bénéficier de leur retraite.
En outre, les enseignants ont plus de difficultés à accéder à des services sociaux et à bénéficier de leur retraite.

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

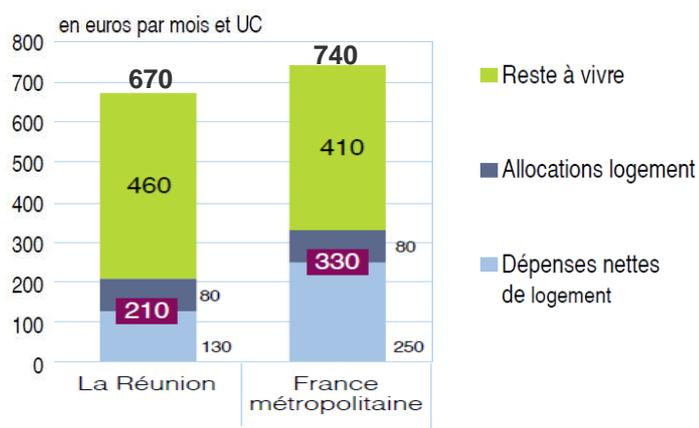
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

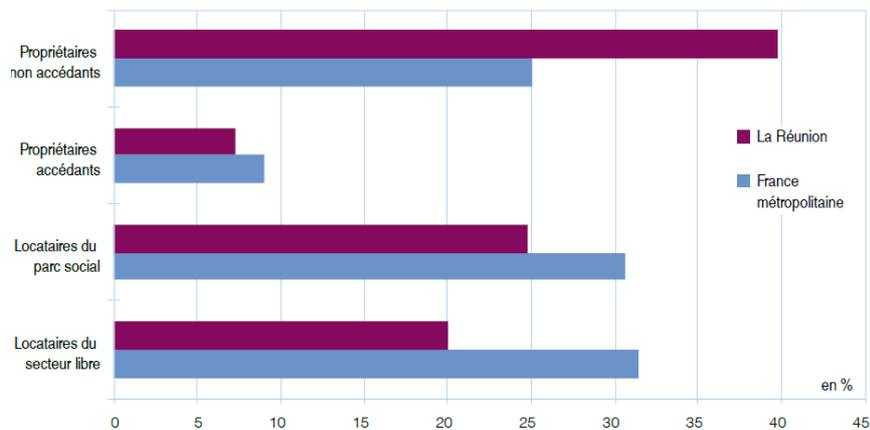


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

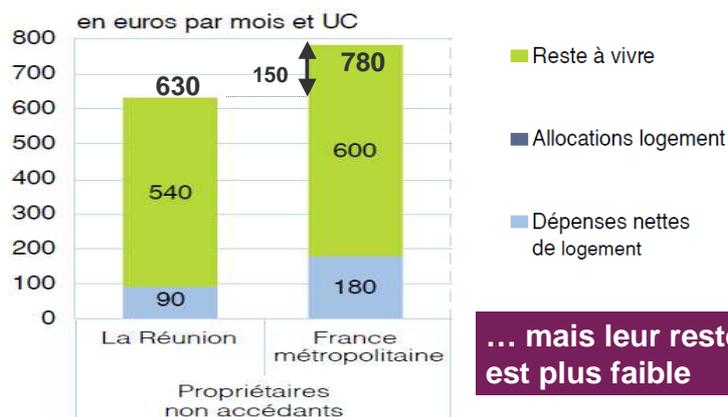
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

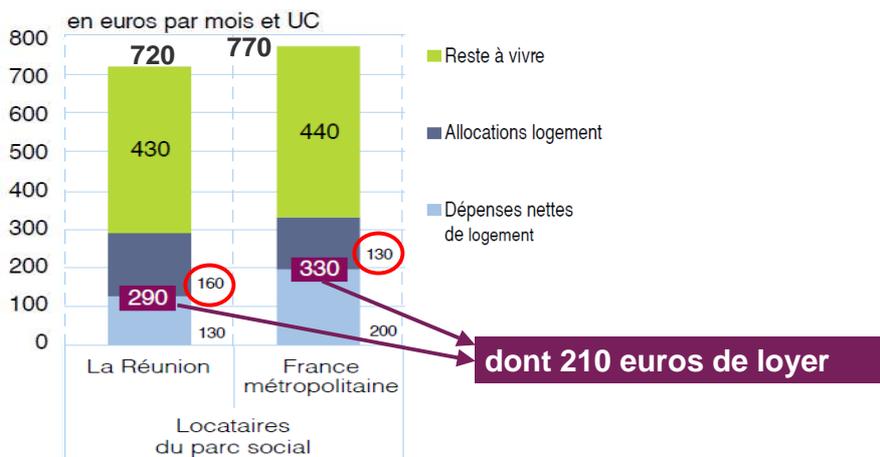
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

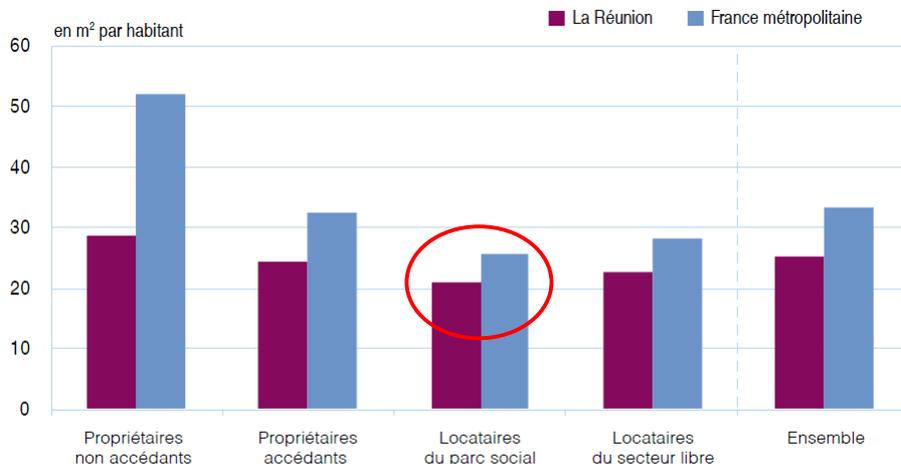


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

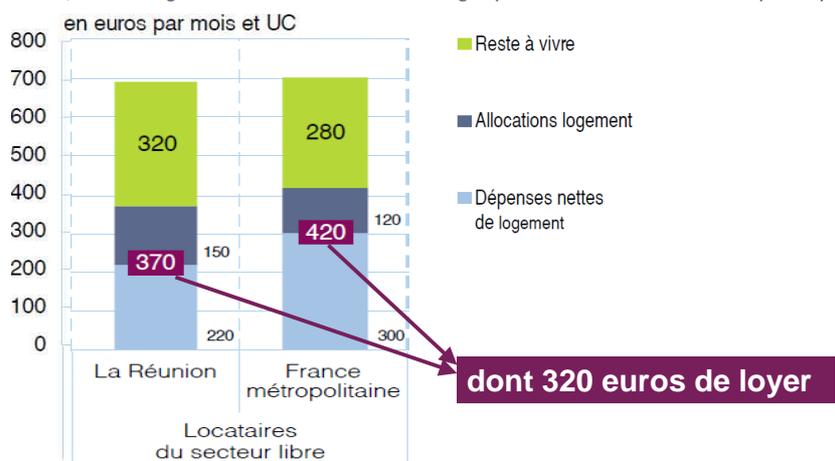


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

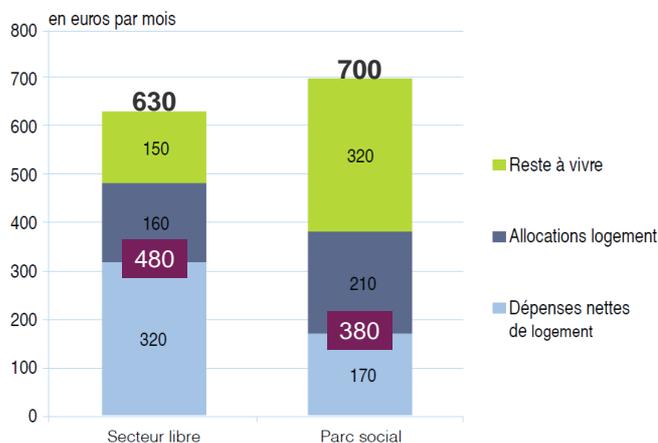


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 et par personne contre 32 en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un effet de levier plus faible, le dispositif d'aides a un coût net de 200 euros par UC pour les bénéficiaires du parc social et 300 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et vivant seuls, ils dépensent seulement 60-100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Corder et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 1,25 personne).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, sept sur dix vivant sous le seuil de pauvreté. Le quart d'entre eux connaît la première crise de pauvreté dans les familles monoparentales, deux fois sur trois, la plupart n'a pas d'emploi.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nombreuses fois moins qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 340 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 euros de moins que les collèges de France métropolitaine (160 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à un quart plus faibles et sont plus souvent en situation de surpeuplement (dépenses). En outre, leurs logements ont plus fréquemment des défauts de confort (moins de pièces, surfaces plus modestes des propriétaires, et surtout, l'absence de services sociaux). Pourtant, une bonne solution est apparue dans une zone tropicale. Après avoir pu être délogés, les collèges modestes disposent d'un accès à une maison en plus plus élevée qu'en métropole : 400 euros par UC et par UC, contre 210 euros. Cependant, leur pression sociale de

dépense est 7 fois moindre, dans les prix les plus élevés de 20 % en moyenne à La Réunion.
Beaucoup de propriétaires pauvres ont des revenus en situation de pauvreté dans 150, 60 %, sont propriétaires sans héritage de leur logement (sans prêt à rembourser, soit un emprunt sans plus de 100 euros par UC, soit 15 %). Ces accès plus tardifs à la propriété s'expliquent notamment par des dettes et des prêts dans des zones plus délabrées. Ces propriétaires non accédés ont des profils différents de la métropole. Ils disposent en effet de ressources sensiblement plus faibles et il s'agit le plus souvent de familles avec enfants. Ils sont donc restés en la

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

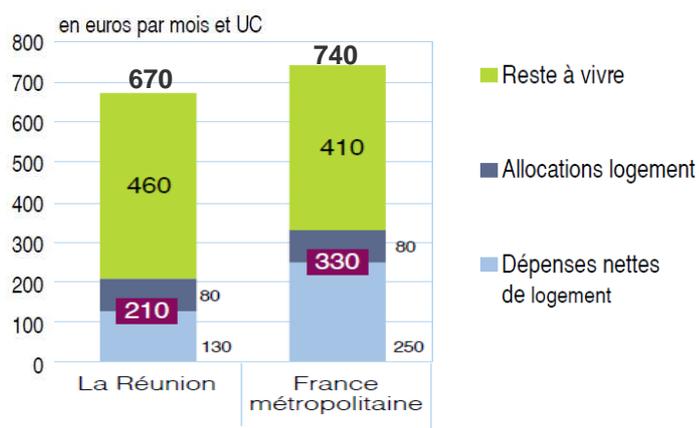
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

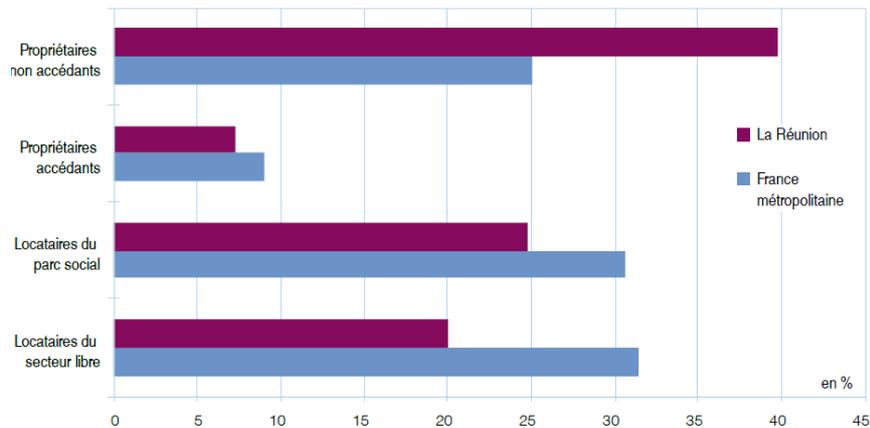


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

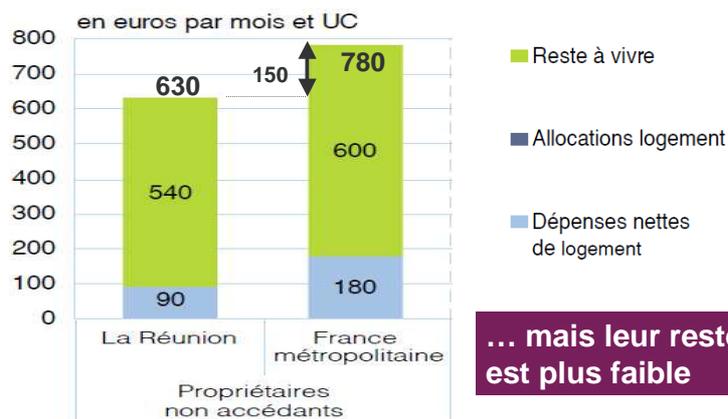
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

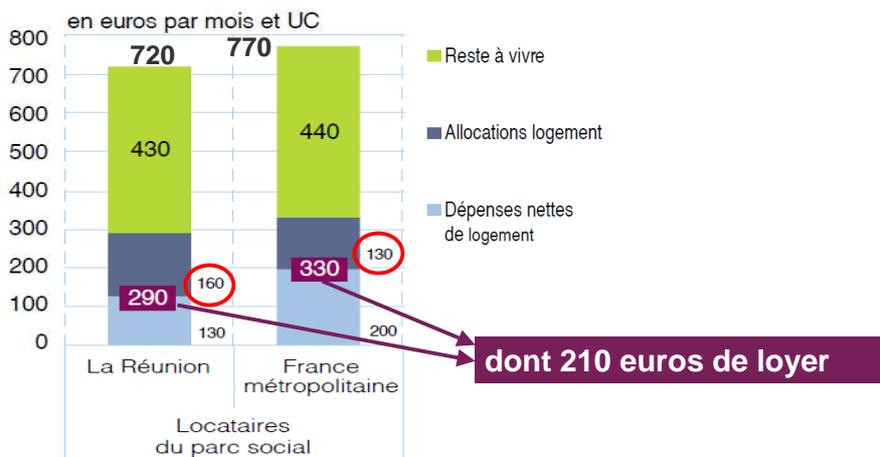
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

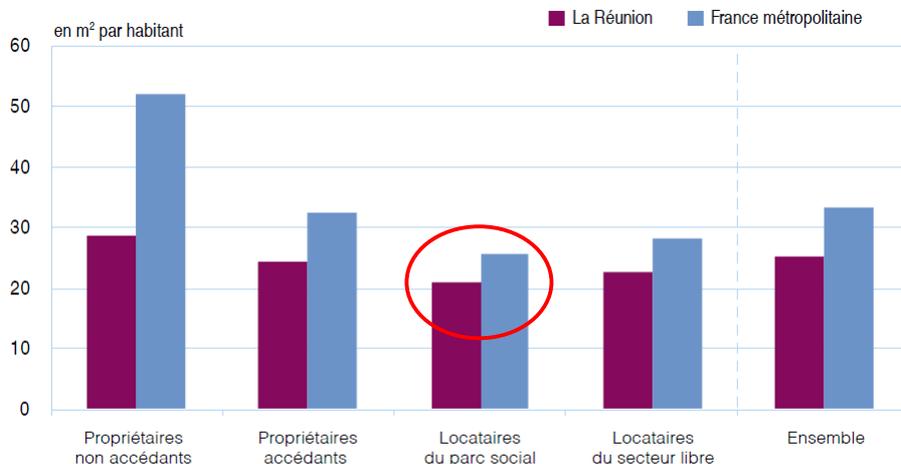


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

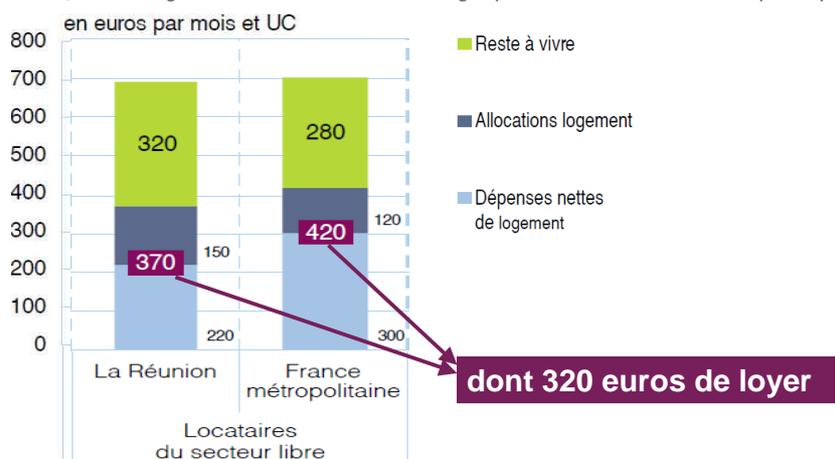


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

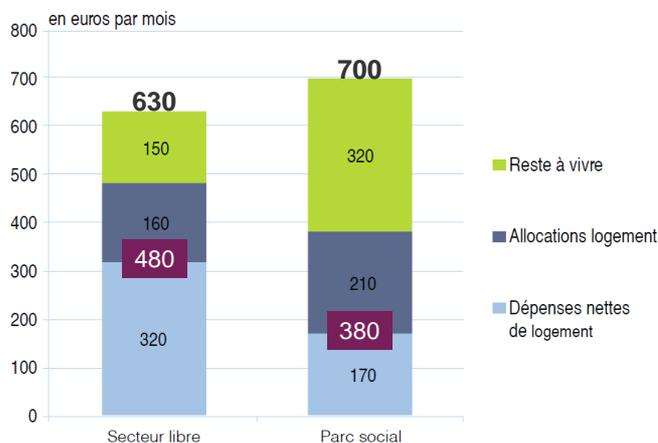


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 % en parpaing contre 32 % en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont insatisfaits dans le pays d'origine et 43 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, les propriétaires de biens à usage résidentiel (50 euros par UC) jouent le rôle de tampon du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires de logements et d'abord modestes, qui dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Corder et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par an et par unité de consommation (UC, 4 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté plus élevée que celle des collèges de métropole. Les collèges les plus pauvres sont ceux qui ont le plus de collèges de métropole. Les collèges les plus riches sont ceux qui ont le plus de collèges de métropole. Les collèges les plus riches sont ceux qui ont le plus de collèges de métropole.

en de 110 euros par an par UC. 500 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 % en parpaing contre 32 % en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont insatisfaits dans le pays d'origine et 43 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, les propriétaires de biens à usage résidentiel (50 euros par UC) jouent le rôle de tampon du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires de logements et d'abord modestes, qui dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

de 110 euros par an par UC. 500 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 % en parpaing contre 32 % en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont insatisfaits dans le pays d'origine et 43 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, les propriétaires de biens à usage résidentiel (50 euros par UC) jouent le rôle de tampon du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires de logements et d'abord modestes, qui dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

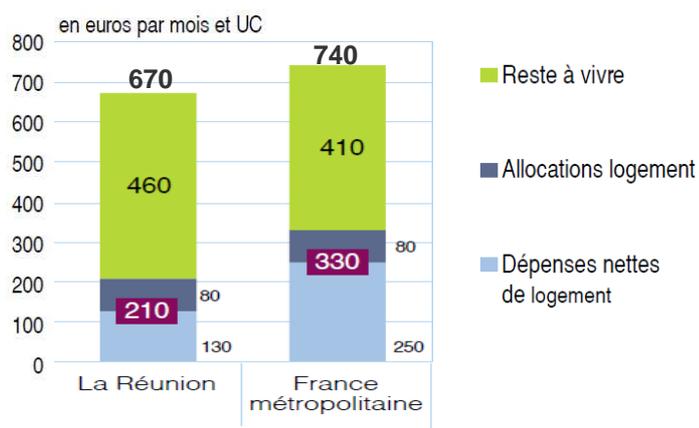
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

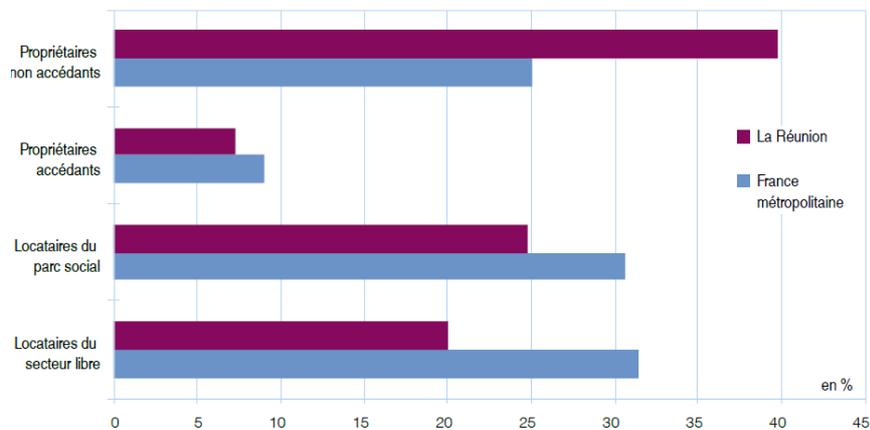


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

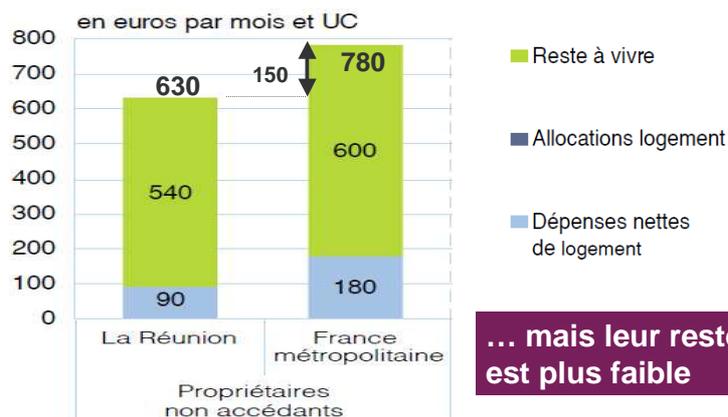
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

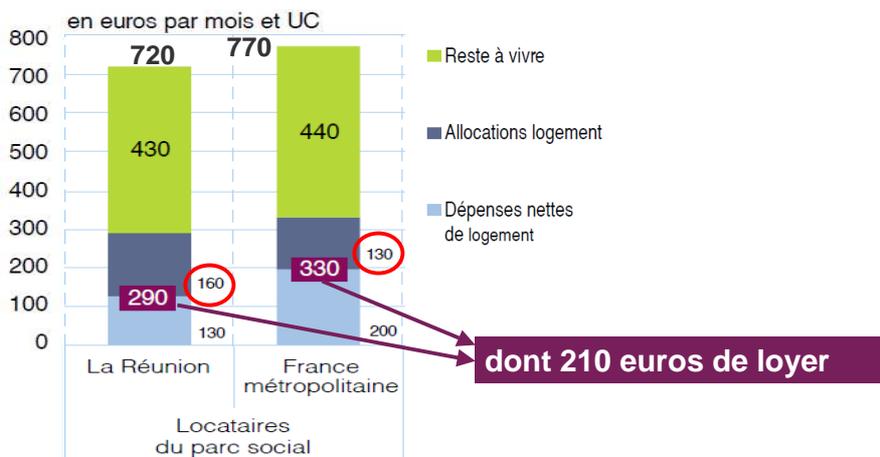
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

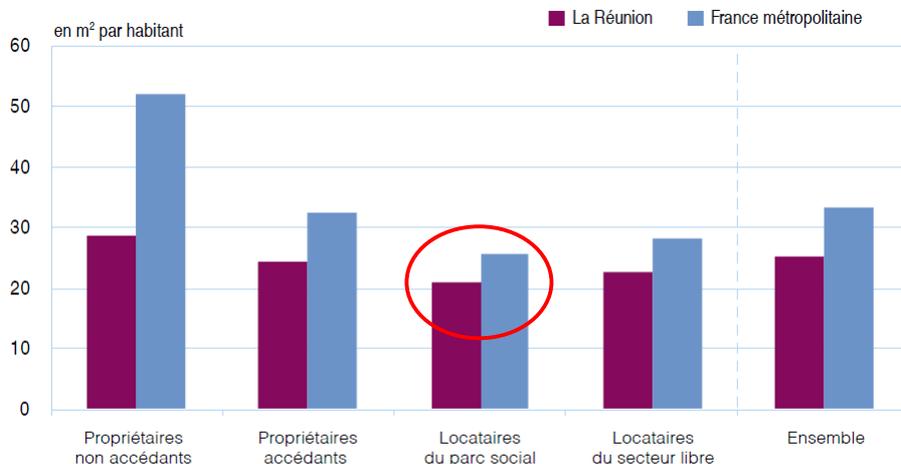


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

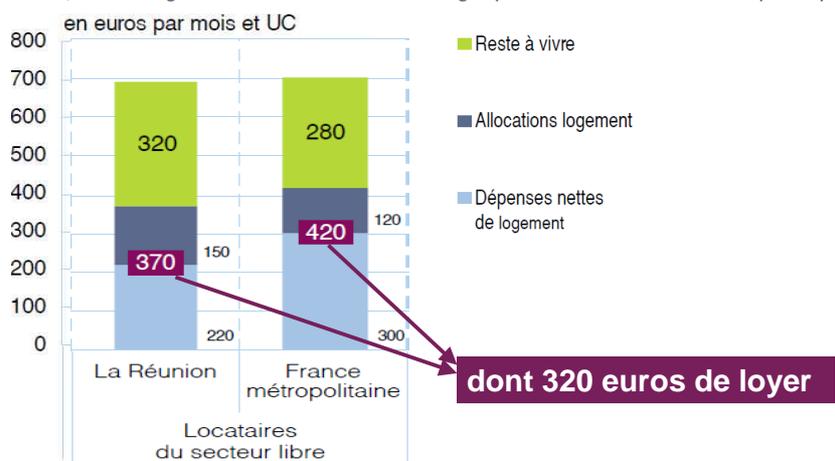


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

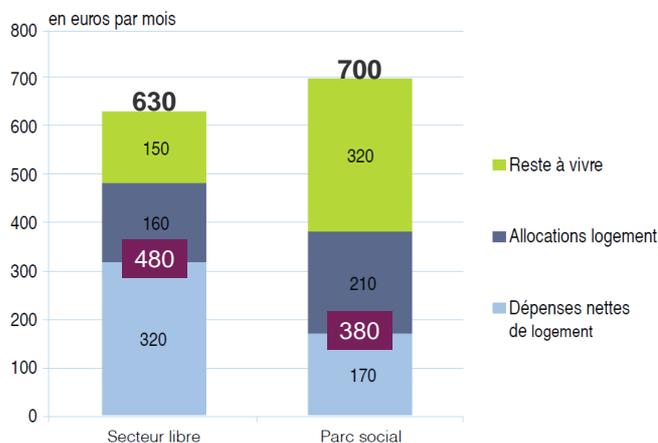


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (62 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier vivent 20 % en parpaing contre 32 % en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 63 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, ils disposent d'un accès à une consommation de 60 euros par UC pour les besoins du parc social et 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et d'abord seuls, ils dépensent seulement 60-100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Corder et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 2 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, signe que de nombreux collèges ne parviennent pas à assurer la continuité de leur enseignement.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 140 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 % en inférieure de 120 euros à celle des zones pauvres de France métropolitaine (230 euros). Ils sont 1,3 fois en moins à dépenser d'un espace à vivre par habitant plus faible et sont plus souvent en situation de surpeuplement (dépenses).
En outre, les logements sont plus délabrés que ceux de France métropolitaine. Ils sont 1,5 fois plus souvent délabrés que ceux de France métropolitaine.
Enfin, les collèges modestes ont des ressources plus faibles que ceux de France métropolitaine. Ils sont 1,5 fois plus souvent sans ressources que ceux de France métropolitaine.
Enfin, les collèges modestes ont des ressources plus faibles que ceux de France métropolitaine. Ils sont 1,5 fois plus souvent sans ressources que ceux de France métropolitaine.

dépensent en 7 situations, dont les plus vulnérables de 20 % en moyenne à La Réunion.
Beaucoup de propriétaires pauvres ont des ressources plus faibles que ceux de France métropolitaine. Ils sont 1,5 fois plus souvent sans ressources que ceux de France métropolitaine.
Enfin, les collèges modestes ont des ressources plus faibles que ceux de France métropolitaine. Ils sont 1,5 fois plus souvent sans ressources que ceux de France métropolitaine.

Insee
La Réunion-Mayotte

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

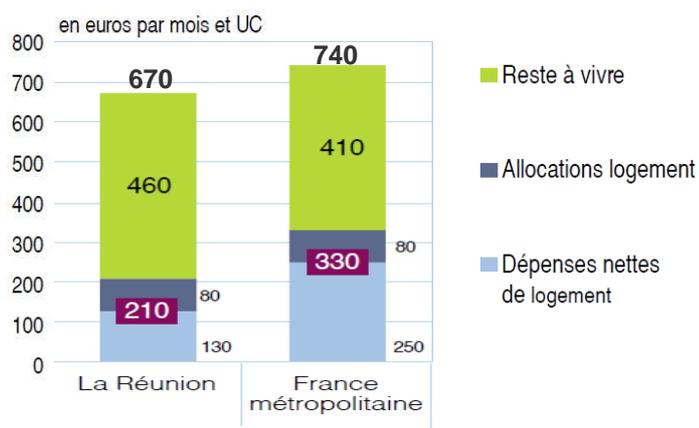
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

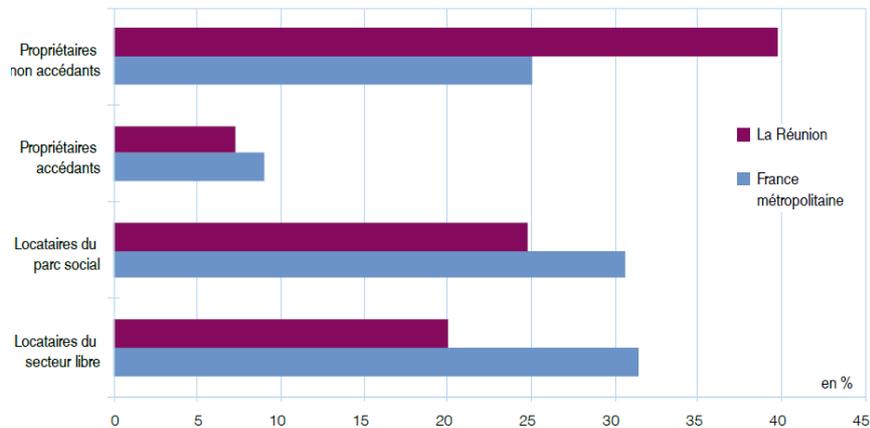


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

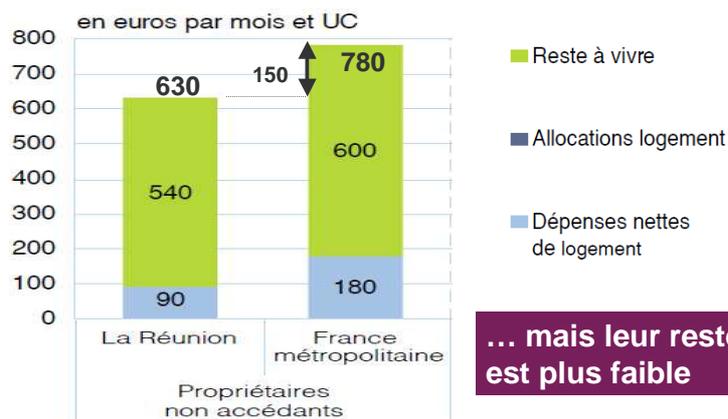
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

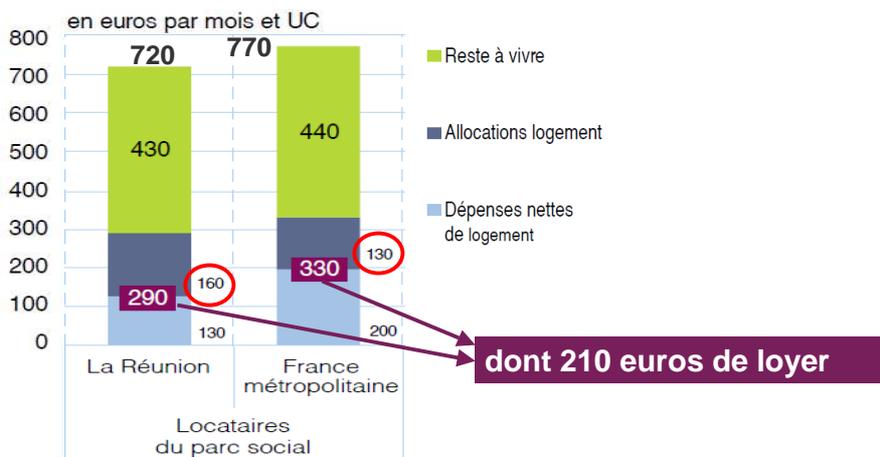
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

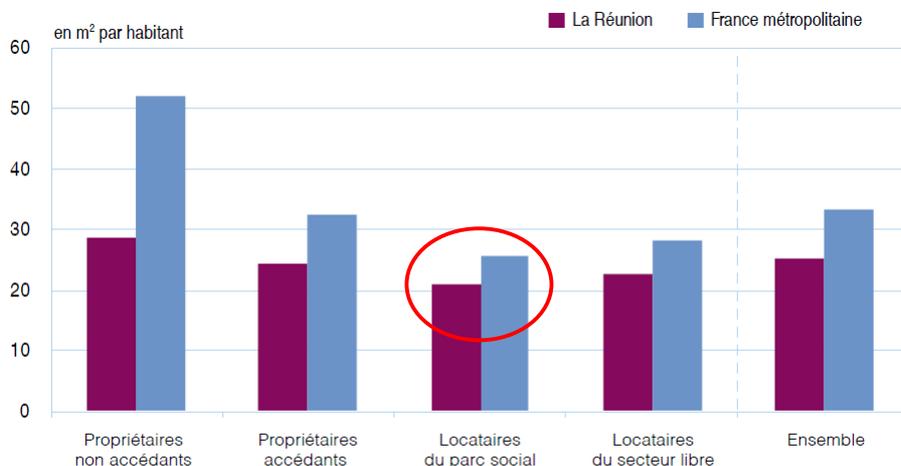


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

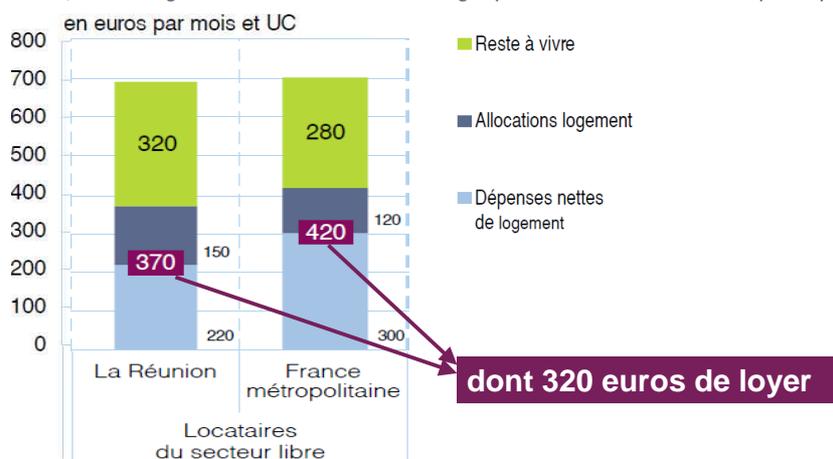


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

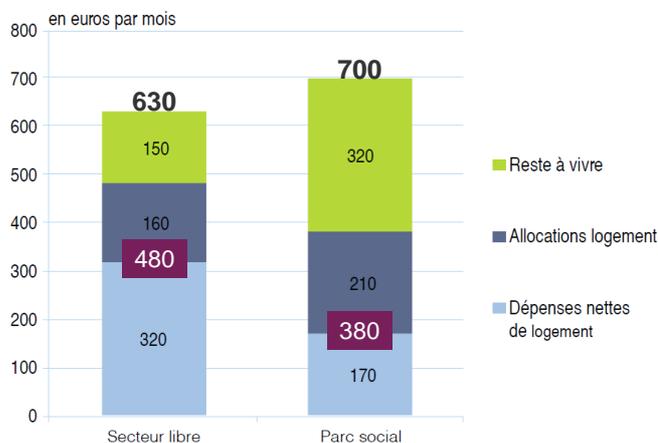


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Merci de votre attention



Le logement des ménages pauvres à La Réunion Moins de dépenses mais des logements moins confortables qu'en métropole

A La Réunion, les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros par mois et par unité de consommation (UC) pour leur logement, soit 100 euros de moins que les ménages pauvres de métropole. Ils sont en effet plus souvent propriétaires de leur logement sans remboursement d'emprunt (52 % contre 25 % en métropole), ayant travaillé une fois sur deux d'un héritage. Ces ménages pauvres ont aussi des ressources très limitées pour pouvoir entretenir leur logement, qui est souvent délabré et en situation de surpeuplement. Par exemple, les propriétaires sans prêt immobilier versent 20 € en moyenne contre 32 € en métropole. Ils dépensent deux fois moins pour leur logement que leurs homologues de métropole mais un quart des ménages modestes sont touchés dans le plus social et 43 % dans le secteur privé. Ils perçoivent des aides au logement plus élevées que les locataires métropolitains. Grâce à des dépenses moindres et un accès de qualité plus facile, le logement d'un ménage à revenu inférieur de 200 euros par UC dans le secteur du parc social est 500 euros dans le secteur privé. La situation est particulièrement préoccupante pour les 6 500 Réunionnais modestes locataires du secteur privé et d'abord seuls, ils dépensent seulement 100 euros par mois pour vivre, soit 5 euros par UC, une fois qu'ils se sont acquittés de leurs dépenses de logement.

Yohan Ocker et Edward Fabre, Insee

Un collège est considéré comme pauvre lorsqu'il a une en moyenne inférieure au seuil national de pauvreté, soit en 2013, moins de 1 000 euros par UC et par unité de consommation (UC, 2 personnes).
À La Réunion, quatre collèges sur dix ont une pauvreté, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine. La situation départementale est particulièrement préoccupante, sept sur dix vivant sous le seuil de pauvreté. Le quart d'entre eux connaît la première crise de pauvreté dans les familles monoparentales, deux fois sur trois, la parent n'a pas d'emploi.
À La Réunion, les collèges modestes dépensent de nouveaux plus faibles qu'en métropole (170 euros par UC et par UC en moyenne, contre 160 euros). Leur dépense moyenne de logement

est de 110 euros par UC, 50 € en inférieure de 100 euros à celle des zones pauvres de France métropolitaine (210 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins pour leur logement qu'en métropole (100 euros contre 210 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins pour leur logement qu'en métropole (100 euros contre 210 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins pour leur logement qu'en métropole (100 euros contre 210 euros).

dépensent en 7 situations, deux fois moins que les autres (100 euros contre 210 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins pour leur logement qu'en métropole (100 euros contre 210 euros). Ils ont des salaires inférieurs, dépensent d'un tiers à deux fois moins pour leur logement qu'en métropole (100 euros contre 210 euros).

**Insee
La Réunion-Mayotte**

Parc technologique - 10, rue Demarne
CS 72011 - 97443 Saint-Denis Cedex 9



@InseeOI



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

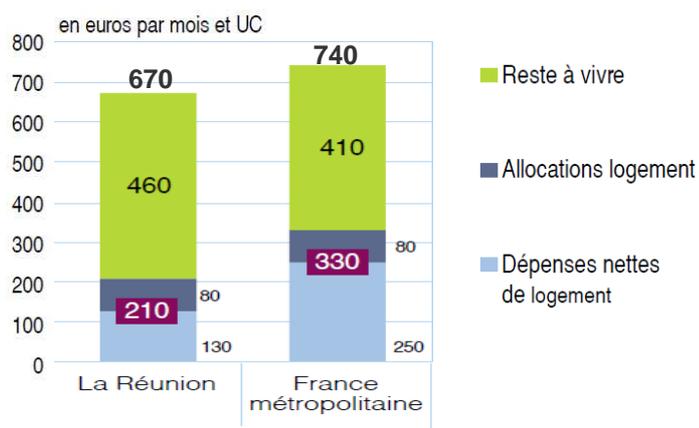
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

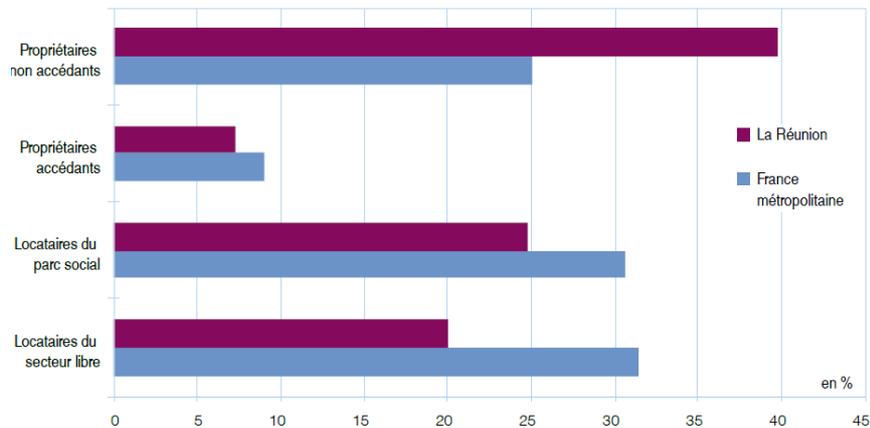


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

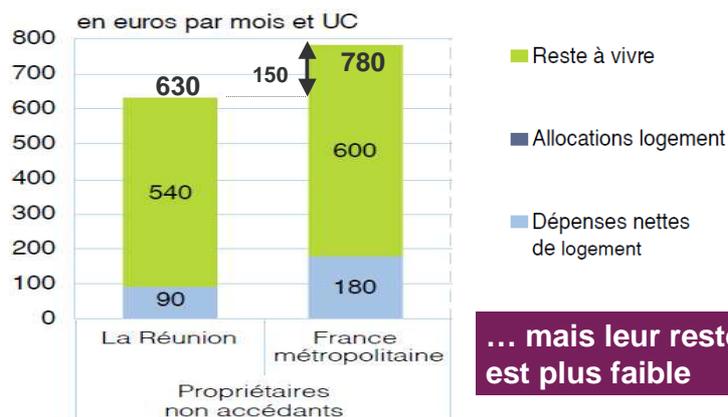
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

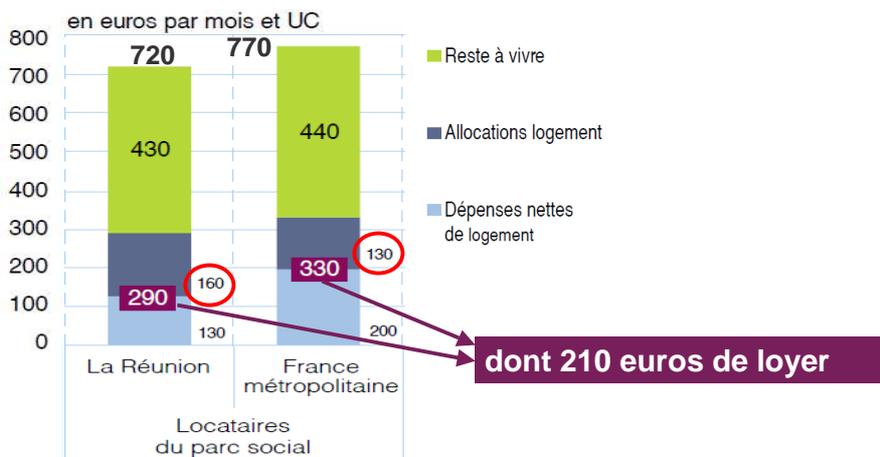
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

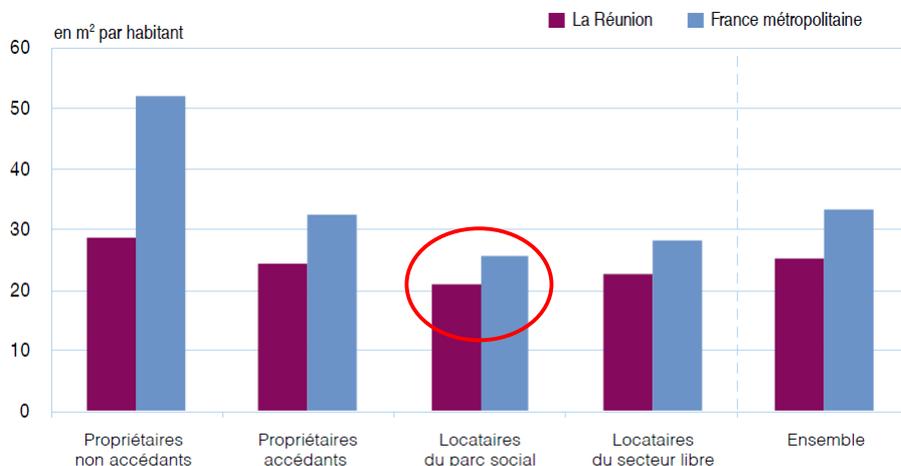


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

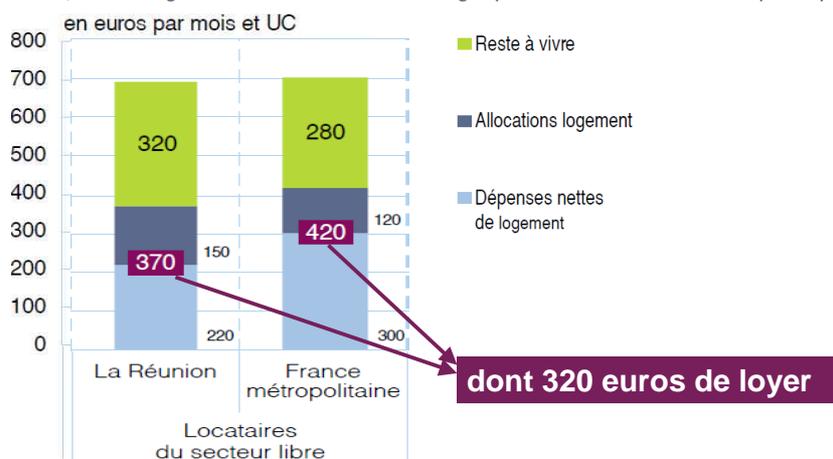


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

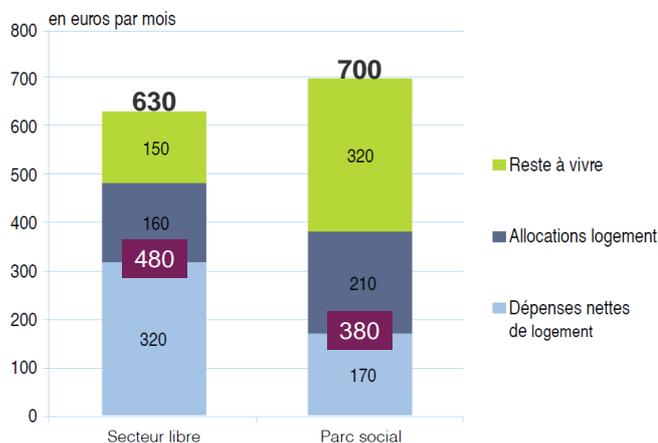


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
 Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
 car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

Insee Analyses

La Réunion



La Réunion-Mayotte

N° 21

Février 2017

Le logement des ménages pauvres à La Réunion
Moins de dépenses mais des logements
moins confortables qu'en métropole

Edouard Fabre,

Chef de Projet, Insee



8 fév 2017

Les ménages pauvres

- Vivent en dessous du seuil de pauvreté national :

En 2013, 1 000 euros par mois...

...et par unité de consommation (UC)

- ✓ Permet de comparer les niveaux de revenu des ménages
 - ✓ De taille différente
 - ✓ De composition différente
 - ✓ En tenant compte des économies d'échelle

- Quatre ménages sur dix sont pauvres à La Réunion
Soit trois fois plus qu'en France métropolitaine



Le logement des ménages pauvres à La Réunion

8 fév 2017

Les dépenses de logement

- Trois types de dépenses de logement :

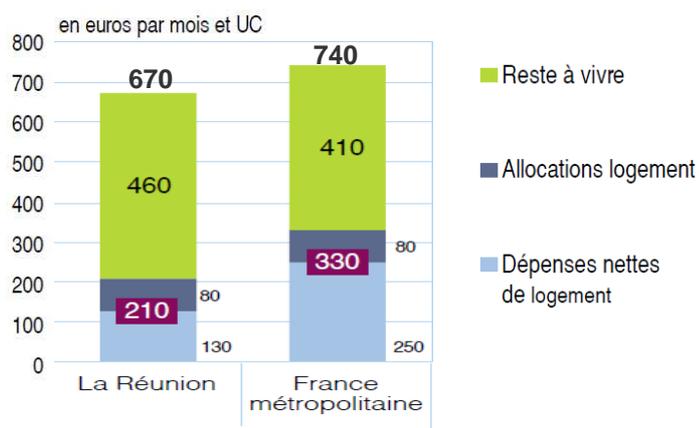
- Le loyer ou remboursement d'emprunt
- Les impôts et charges de logement
- Les dépenses en eau et énergie

- Source :

- Enquête logement 2013

À La Réunion, les ménages pauvres dépensent moins pour leur logement

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

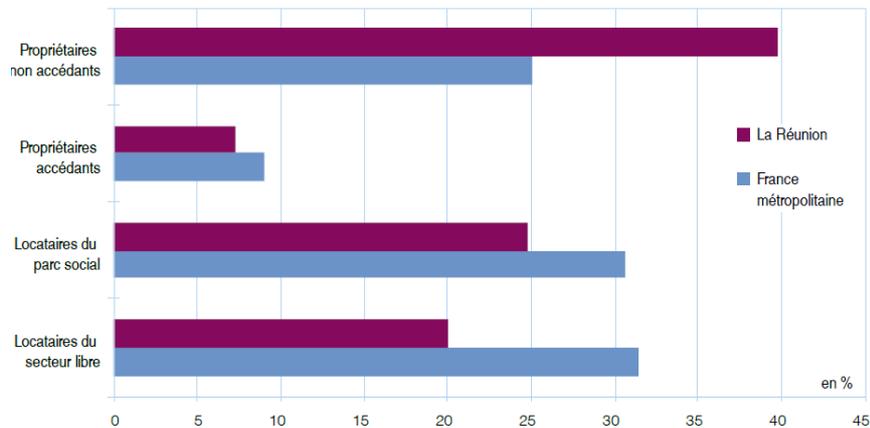


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Beaucoup de propriétaires pauvres à La Réunion

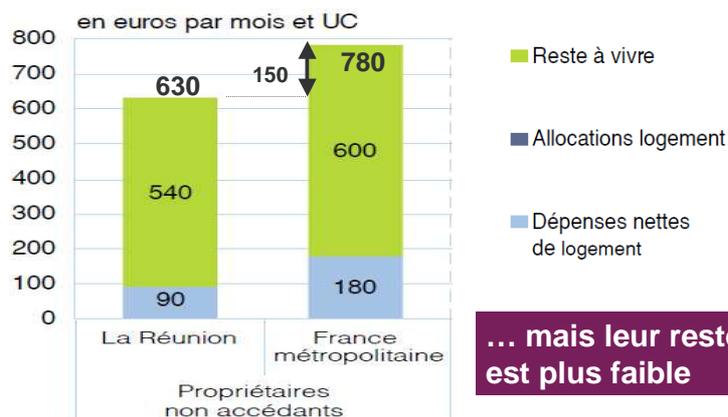
Part des ménages selon le statut d'occupation



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les propriétaires non accédants dépensent deux fois moins pour leur logement qu'en métropole

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC



... mais leur reste à vivre est plus faible

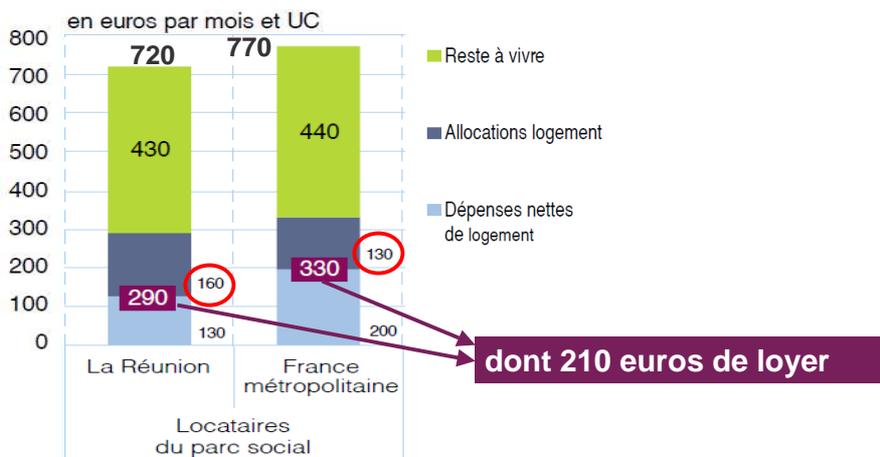
Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

À La Réunion, les conditions de logement des propriétaires non accédants sont beaucoup moins confortables

- Des logements plus petits et plus souvent surpeuplés :
 - 29 m² par personne en moyenne, contre 52m² en métropole
 - 18 % des logements sont surpeuplés contre 5 % en métropole
- Des logements plus dégradés :
 - La moitié des logements ont des signes d'humidité contre un sur cinq en métropole
 - Un logement sur cinq confronté à des problèmes d'infiltration ou d'inondation contre un sur dix en métropole
- 22 % des logements ont un vis-à-vis proche
 - Soit deux fois plus souvent qu'en métropole

Dans le parc social, les aides au logement couvre les trois quarts des dépenses de loyer des ménages pauvres

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

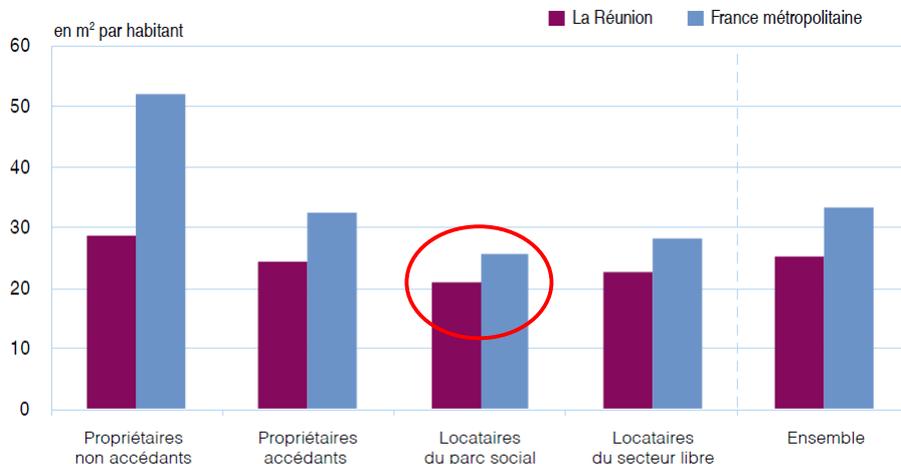


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Les locataires du parc social souvent à l'étroit dans leur logement

Surface moyenne par personne en m² selon le statut d'occupation

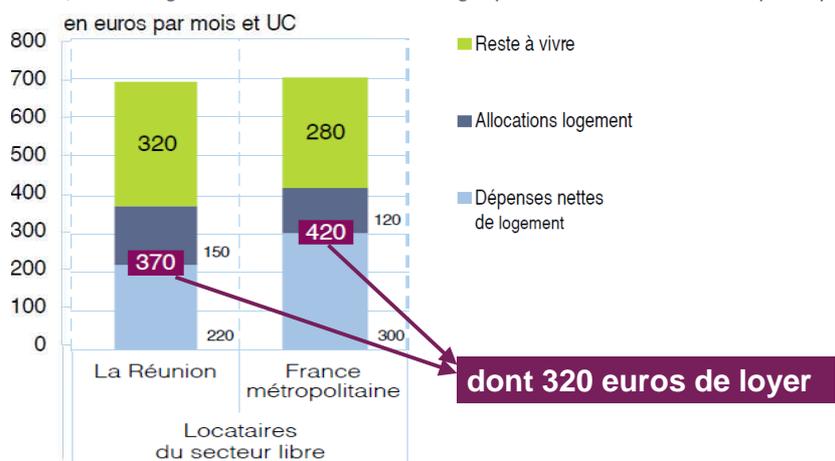


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Un reste à vivre réduit pour les locataires du secteur libre

Revenu, coût du logement et reste à vivre des ménages pauvres selon le statut d'occupation par UC

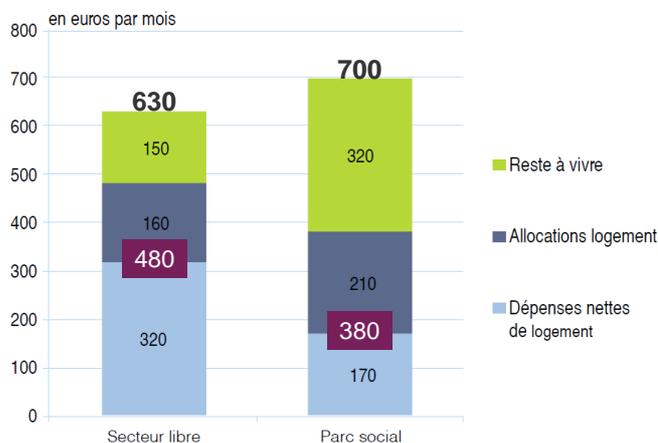


Champ : « ménages pauvres » de La Réunion et de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Logement 2013.

Dans le secteur libre, 6 300 personnes seules pauvres dans une situation préoccupante

Revenu, coût du logement et reste à vivre des personnes seules selon le secteur d'habitat



Champ : « ménages pauvres » de La Réunion.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

En résumé

- **Les ménages pauvres dépensent en moyenne 210 euros/mois et par UC pour leur logement :**
 - Soit 120 euros de moins qu'en métropole
car leurs ressources sont encore plus restreintes qu'en métropole
 - Ils accèdent plus souvent à la propriété par donation ou par dispositifs sociaux spécifiques aux DOM (LTS et LES)
 - Leur reste à vivre est légèrement supérieur à celui de métropole
- **Au détriment du confort de leur logement**
 - Plus petit, plus souvent en situation de surpeuplement
 - Plus dégradé avec des problèmes fréquents d'étanchéité, ou même d'inondation
- **26 000 ménages pauvres sont locataires du secteur libre**
 - Ils sont tous éligibles à un logement social
 - Leur reste à vivre est le plus faible des ménages pauvres
 - En particulier, 6 300 personnes seules ont pour reste à vivre 5 euros/jour

